Militarisme et liberté d'expression en Turquie

CONFERENCE

Ragıp Zarakolu - Erol Özkoray

16 mai 2007
BRUXELLES

Fondation INFO-TURK

Militarisme et liberté d'expression en Turquie

CONFERENCE

Ragıp Zarakolu - Erol Özkoray

16 mai 2007
BRUXELLES

Militarisme et liberté d'expression en Turquie

CONFERENCE

Le 16 mai 2007
dans la salle des Ateliers du Soleil
BRUXELLES

par

RAGIP ZARAKOLU
Journaliste-écrivain

et

EROL ÖZKORAY
Journaliste-écrivain

Modérateur
DOGAN ÖZGÜDEN
Rédacteur en chef d'Info-Türk

Interprétariat et transcription
BAHAR KIMYONGÜR

Organisation :

Association des Arméniens Démocrates de Belgique,
Associations Assyriennes de Belgique,
Institut Kurde de Bruxelles,
Fondation Info-Turk
(E-mail : Collectif1971@scarlet.be)

Fondation Info-Türk
53 rue de Pavie
1000 BRUXELLES
Tél: 02 215 35 76 – 02 736 78 95
http://www.info-turk.be

D/2007/2198/79

INDEX

I. Présentation des conférenciers 5

II. Exposés des conférenciers 7

III. Questions-Réponses 13

IV. Annexes 21

L'Armée turque au coeur du pouvoir
(Erol Özkoray) 21

L'ingérence de l'Armée turque freine la démocratisation du pays
(Dogan Özgüden) 27

Armée turque : Un Etat dans l'Etat
(Sophie Shihab) 30

L'armée, pivot indéboulonnable de l'économie turque
(Laure Marchand) 32

La République des "Pachas"
(Eric Rouleau) 34

I. Présentation des conférenciers

Erol özkoray, Dogan Özgüden, Ragip Zarakolu, Bahar Kimyongür

Dogan Özgüden:

Bonsoir et soyez les bienvenus.

Compte tenu de la présence nombreuse d'auditeurs turcophones dans la salle, les interventions se feront en turc. Heureusement notre ami Bahar Kimyongür, grâce à sa mise en liberté inattendue, se trouve ce soir parmi nous. C'est lui qui va assurer la traduction des interventions en français.

L'invité d'honneur de ce soir est Ragip Zarakolu, journaliste et écrivain.

Nombreux sont celles et ceux qui se demandent qui sont les soixante-huitards. Je pense d'ailleurs que la majorité des invités ici présents n'ont pas connu la génération 68. J'ai l'honneur de vous annoncer que Ragip Zarakolu est un soixante-huitard pur jus. Lorsque je fis la connaissance de Ragip en 1968, je dirigeais une maison d'édition de gauche tandis que lui était un des leaders de la jeunesse progressiste occupant l'université d'Istanbul.

Après ces évènements, nous avons collaboré à la revue Ant, une revue de gauche connue de l'époque.

Mais notre travail journalistique, qui couvrait le tumulte social de l'époque, a été ponctué de manière tragique par le coup d'Etat militaire du 12 mars 1971.

Mon épouse et moi-même fûmes contraints de quitter notre pays. Tandis que d'autres restèrent et furent soumis à la répression de l'armée. Ils connurent la prison.

Le camarade Zarakolu est l'un de ceux-là.

En 1974, une amnistie est décrétée suite à la vague d'arrestations et d'emprisonnements. A peine libéré, Ragip renoue avec son travail d'éditorialiste et de journaliste. C'est l'époque où il fit la plus belle rencontre de sa vie avec celle que l'on surnomma Mère Courage. Ayse Nur de son vrai nom, allait devenir son épouse.

Tous deux collaborèrent aux éditions «Belge» (*Document* en turc).

Et c'est avec une grande fierté que je puis dire que les éditions Belge ont été à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance des droits des minorités. Des dizaines de procès ont été intentés à leur encontre. Les éditions ont systématiquement et courageusement traité de cette thématique, notamment de la question kurde, ce qui a coûté très cher au couple Zarakolu et à leur maison d'édition. En effet, les prisons et les tribunaux ont été pour eux, une véritable seconde résidence.

A ce jour, la police, la justice et les magistrats turcs continuent de les harceler en raison de leurs publications. Aujourd'hui, Ragip Zarakolu est toujours en procès.

Malgré tout, il poursuit son combat avec pugnacité.

Il est actuellement le directeur de presse de nombreuses associations internationales des droits de l'Homme.

Et c'est en cette qualité que lui revient l'honneur de diffuser auprès de l'opinion mondiale l'information la plus conséquente concernant la liberté de la presse et la liberté d'expression en Turquie.

Notre deuxième invité et intervenant est Erol Özkoray.

En 1986, il a été correspondant pour l'AFP et a travaillé pour le quotidien espagnol «El Pais». Il a fondé «Idea Politika», une revue politique et culturelle à travers laquelle il critiquait la domination de l'armée sur le paysage politique turc. Il a fait l'objet de 21 poursuites judiciaires.

En 2006, deux de ses ouvrages, «La ferme totalitaire turque» et «A quoi sert l'armée?», qui est un recueil d'articles et d'essais, lui ont causé nombre de déboires avec la justice turque. Cette question pertinente sur le rôle de l'armée doit assurément être posée par tout un chacun. Surtout en cette période où certains milieux voient en l'armée une vocation salvatrice.

Cette brève introduction concernant nos deux invités étant faite, je me tourne vers notre ami Bahar Kimyongür que je ne présente plus et qui est connu par vous tous. Je rappelle qu'il vit dans ce pays et qu'il a été emprisonné en vertu de la loi antiterroriste belge qui viole de manière flagrante la liberté d'expression et d'association et dont le caractère liberticide pourrait même concurrencer la législation turque. Bahar est devenu le symbole de la lutte pour la liberté d'expression. Et je lui souhaite la bienvenue.

J'aimerais pour finir souligner que l'activité de ce soir regroupe des sensibilités et des communautés différentes regroupées dans quatre organisations.

Il s'agit d'abord de l'Association Démocratique des Arméniens de Belgique, dont le président Bogos Ökmen se trouve parmi nous et que je salue.

Deuxièmement, les Associations des Assyriens de Belgique représentées par notre ami Nahro Beth-Kinne.

Et, bien entendu, l'Institut Kurde, une association qui a véritablement initié le travail de reconstruction de l'identité kurde et d'information concernant la lutte du peuple kurde en Belgique. Je salue son président Derwich Ferho. Enfin, la Fondation Info-Türk.

Cher Ragip, la parole est à toi.

II. Exposés des conférenciers

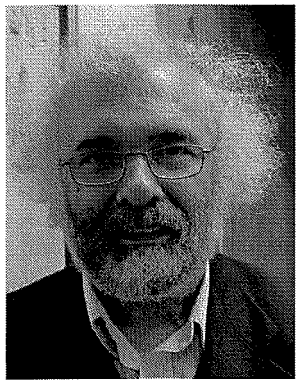

Ragip Zarakolu

Je vous salue toutes et tous. Merhaba en turc. Serçeva en kurde. Shlomo en assyrien. Barev Dzes en arménien. Kalimera en grec. Shalom en hébreux. Salam en arabe.

Je suis heureux de me retrouver dans ce creuset qui rassemble les diverses communautés et cultures de mon pays.

Comme vous le savez, les «Ateliers du Soleil» réunissent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et symbolisent la paix, l'échange du savoir et le brassage des cultures. Cette association qui accueille notre conférence est un exemple de promotion de la diversité culturelle.

Le sujet de ce soir concerne le militarisme et la liberté d'expression. Si vous me demandez pourquoi j'ai choisi de parler de militarisme et non d'armée en tant que telle, c'est parce que je veux en même temps définir la philosophie qui anime l'armée turque.

Il y a des armées dans tous les pays, des armées qui sont chargées de la défense et de la sécurité. Mais certaines armées, comme l'armée turque, ont leur propre philosophie, une philosophie que les marxistes désignent par le terme «militarisme».

Le militarisme est un concept dans lequel interagissent les notions d'armée, d'impérialisme et de grand capital.

Après le coup d'Etat qui renversa le Président de la République dominicaine en 1965, un nouveau concept militaire baptisé «pentagonisme» par le président déchu Juan Bosch fit son apparition.

Par ailleurs, le président américain Eisenhower avait souligné le danger que constituait le complexe «militaro-industriel» formé par des forces financières et militaires.

On constate que ce phénomène existe aussi en Turquie et que l'armée s'occupe non seulement des affaires militaires mais également de banques, d'industries, d'assurances et d'investissements. En tant qu'acteurs et gestionnaires du pouvoir économique, les militaires forment également une caste, une classe sociale à part entière.

Dès la naissance du militarisme en Turquie, c'est-à-dire dès le début des années 60, le journaliste d'opposition qui est assis à mes côtés, Dogan Özgüden, a décrié sa nature et a attiré l'attention sur ses dangers. C'était une période ascendante de la gauche. Mais il existait alors des segments de la gauche qui voyaient en l'armée un caractère progressiste. Ces formations de gauche défilaient alors avec le drapeau turc à l'instar des manifestations massives qui émaillent le pays ces derniers jours.

En Turquie, quand on s'engage dans la lutte révolutionnaire, progressiste, socialiste, le prix à payer est cher.

Si votre engagement se double d'une dénonciation du militarisme, le sacrifice se fait encore plus lourd.

Je suis fier d'avoir collaboré à la revue «Ant» dont Dogan Özgüden fut le rédacteur en chef, Inci Tugsavul, lédictrice responsable, ainsi que Harun Karadeniz, Faruk Pekin et bien d'autres camarades.

Dans le procès visant la revue «Ant» qui suivit le coup d'Etat militaire de 1971, au total, plus de 500 années de prison furent requises à notre encontre.

Par la suite, Dogan Özgüden a mené l'entreprise laborieuse de constituer le dossier pénal de l'armée turque en recensant toutes les exactions commises par celle-ci.

Tous ses travaux d'investigation ont finalement abouti à la publication du livre

«Black Book», le livre noir de l'armée turque, qui fait l'inventaire de tous les crimes commis par l'armée suite aux coups d'Etat de 1971 et de 1980.

Ce dossier à charge constitué par Dogan Özgüden est à ce jour, l'ouvrage le plus complet, le plus exhaustif et le mieux documenté sur les juntes militaires turques et leurs crimes.

Dans la littérature marxiste, les deux théoriciens qui ont analysé la notion de «militarisme» et qui ont attiré l'attention sur les dangers que le militarisme fait planer sur l'Europe, sont sans doute Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht.

Tous deux ont d'ailleurs été incarcérés pour s'être opposés à la première guerre impérialiste.

Quand bien même l'Allemagne a subi une défaite, le militarisme n'a pas été vaincu pour autant. Celui-ci a survécu dans une période où la société allemande stigmatisait les Juifs et les autres minorités sous prétexte qu'ils avaient trahi la nation allemande et entraîné sa défaite militaire. En ce sens, on peut en conclure que les semences de l'Holocauste, du génocide juif qui surviendra durant la seconde guerre mondiale, ont été dispersées dès la fin de la première guerre mondiale à une époque où le militarisme allemand faisait des ravages au sein de la société.

En 1919, de milices allemandes organisées sous forme de milices et dénommées «Freikorps», c'est-à-dire les «corps francs» assassinèrent Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg.

L'un des généraux qui soutint le coup de force de Hitler à Munich en 1923, fut de service dans l'armée allemande sur le front anatolien durant la première guerre mondiale.

Par ailleurs, comme vous le savez, l'Etat-major de l'armée ottomane était dominé par des officiers tudesques.

Un autre allié d'Hitler dénommé Scheubner qui mourut lors de la tentative de putsch de 1923 à Munich était à Erzurum en tant qu'émissaire agissant pour le compte de l'Allemagne durant les déportations des Arméniens d'Anatolie.

On peut voir à travers cet exemple, la proximité et l'interaction qui peuvent exister entre les concepts de «militarisme» et de «génocide».

On constate aussi qu'ils sont issus de la même école.

Les meilleurs élèves de l'école militariste allemande ont été en Amérique Latine, l'armée chilienne, mais au Proche-Orient, c'est indiscutablement l'armée turque ottomane.

Les effets de l'influence du militarisme prussien se feront ressentir suite au coup d'Etat de Pinochet en 1973 tandis que ses effets en Anatolie se traduiront par le premier génocide du XXe siècle.

Dans les années qui suivirent, le concept de militarisme connut une perte de vitesse sans doute parce que l'impérialisme était soucieux de développer son expansion à travers ses capitaux.

A présent, faisons un bond dans l'histoire et venons à la situation actuelle en Turquie. On vient d'assister à un «coup d'Etat e-mail». La dernière phrase de l'avertissement de l'armée est hautement significative: «Sont ennemis tous ceux qui ne se disent pas heureux d'être Turcs». Cette phrase est une déclaration de guerre ouverte contre toute personne qui remet en question son identité turque.

Là encore, on constate, preuve à l'appui, que lorsque l'on ne règle pas ses comptes avec son propre passé, on se retrouve poursuivi par celui-ci et confronté aux dangers les plus effroyables.

Qu'on le veuille ou non, cette expression regrettable nous rappelle les tragédies que nos peuples ont connues par le passé et annonce le danger de génocides futurs.

Si l'on revient à notre sujet initial, à savoir, la liberté d'expression, aujourd'hui, c'est principalement l'armée qui interdit la publication de journaux, qui impose la censure et traîne des journalistes devant les tribunaux.

Si vous parlez du génocide arménien, ou de la tragédie des Grecs d'Anatolie durant la première guerre mondiale qui opposa Grecs et Turcs ou des dépeuplements de villages dans

le Kurdistan, vous vous retrouvez sur le banc des accusés pour avoir insulté les institutions de l'Etat, l'armée, les forces de sécurité ou l'identité de la nation et ce, en vertu de l'article 301 du code pénal.

Les écrivains, même les plus célèbres, qui ont bravé les interdits en brisant ces tabous, ont été soumis à de véritables campagnes de lynchages physiques et ont été contraints de vivre en exil.

Parmi eux, l'écrivain Orhan Pamuk qui a honoré la Turquie en remportant le prix Nobel de littérature 2006 a lui aussi subi l'ire du pouvoir et a été lynché pour avoir évoqué la tragédie dont ont souffert les peuples arménien et kurde.

Le courageux journaliste arménien Hrant Dink dont la mort constitue notre souffrance et notre perte communes, a lui aussi été la cible de l'armée et son assassinat n'est que la conséquence directe du militarisme en Turquie.

Après avoir publié un article évoquant les origines non-turques de Sabiha Gökçen, la fille adoptive du fondateur de la République de Turquie Atatürk, Hrant Dink a fait l'objet de harcèlements incessants de la part des milieux militaristes.

On peut également dire que le militarisme en Turquie est une sorte d'entrave à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne.

Le militarisme ne veut pas perdre sa position hégémonique dans la société turque.

Depuis deux ans, on constate une véritable mobilisation des forces nationalistes au service de l'armée.

Je pense que face à cette mobilisation qui prend pour cible toutes les forces dissidentes en Turquie, les démocrates, les progressistes, les socialistes se doivent eux aussi de développer un esprit de mobilisation massive.

Actuellement, il y a une crise politique très grave en Turquie et la presse mondiale décrit cette crise comme un conflit entre laïques et islamistes.

Le message donné est le suivant: «en Turquie, nous sommes l'axe de défense de l'Occident contre la bigoterie et le fondamentalisme».

Dans le passé, le militarisme a adopté la même stratégie face à l'Union Soviétique. C'était l'époque où il fondait sa légitimité sur sa défense des valeurs occidentales face au communisme.

J'ai brossé un tableau plutôt pessimiste. Néanmoins, une grande opportunité s'offre à nous: les élections législatives anticipées se tiendront le 22 juillet prochain. Au cours de ce scrutin, des voix indépendantes pourraient constituer une plateforme alternative et s'élever en marge des deux forces en conflit qui se présentent comme deux alternatives alors que fondamentalement, elles ne diffèrent pas l'une de l'autre.

En Turquie, traditionnellement et surtout depuis ces vingt dernières années, des millions d'électeurs recourent au vote de protestation.

La responsabilité de drainer cette expression de mécontentement et de convertir son potentiel humain en une alternative authentique incombe, bien entendu, aux démocrates, aux révolutionnaires et aux socialistes.

Voici brièvement mon point de vue sur le militarisme et la liberté d'expression. Tout à l'heure, j'invite celles et ceux qui désirent enrichir la discussion à intervenir ou à poser des questions. Je serai à votre disposition pour tenter d'y répondre. Merci pour votre intérêt.

Dogan Özgüden:

Nous aussi, nous remercions Ragip Zarakolu pour ses explications hautement éclairantes. A présent, je donne la parole à Erol Özkoray qui va nous fournir des données plus concrètes sur les caractéristiques du militarisme.

Erol Özkoray:

Je vous souhaite à toutes et a tous la bienvenue.

Ragip a donné une analyse très vaste du militarisme et en a retracé quasi tout l'historique. Vu le peu de temps qu'il nous reste et compte tenu du temps qu'il nous faut réserver pour répondre à vos questions, je tenterai d'être très bref en me limitant au cadre théorique.

Pour comprendre la raison pour laquelle la liberté d'expression demeure un problème en Turquie, il faut se pencher sur les sujets tels que le système, le régime et l'Etat qui régissent le pays.

D'une manière générale, les journalistes, écrivains et penseurs ne sont pas confrontés à la répression dans la mesure où ils se contentent de décrire le système, les élections, le parlement, le gouvernement, les partis, bref les mécanismes du régime parlementaire. Cela ne constitue pas un danger en soi.

En réalité, les problèmes surgissent lorsque les écrivains abordent les questions de la nature du régime et de l'Etat.

Quand on parle de régime et d'Etat, on pense, bien entendu, à l'armée, au kémalisme, à la république et à la laïcité. Ces notions constituent les bases idéologiques et les structures institutionnelles du régime et de l'Etat.

Quand je parle de «pouvoir», je sous-entends toujours l'armée car généralement, en Turquie, les gouvernements ne s'occupent que de la gestion des affaires courantes et ne font qu'exécuter les directives de l'Etat. En Turquie, le pouvoir, c'est l'armée. Et l'armée s'identifie à l'Etat. L'armée protège ses privilèges par des lois, notamment par l'article 301 du Code pénal. Cet article est souvent utilisé contre nous.

Pour maintenir son pouvoir, l'armée s'appuie sur divers moyens et institutions: la Constitution de 1982 issue du coup d'Etat militaire de 1980, le Conseil National de Sécurité (MGK) et le Rapport Politique de Sécurité Nationale (MGSB) également appelé «Constitution secrète». C'est à travers ces divers canaux et principalement via le Conseil National de Sécurité que l'armée dirige le pays, en exerçant un contrôle direct, notamment en imposant la censure ou, de manière plus indirecte, en se mettant en retrait. Sa stratégie de contrôle varie selon les périodes.

L'armée turque est experte en fabrication de crises. C'est à travers ces crises factices que l'armée renforce son autorité. Je crois qu'il s'agit de l'institution la plus performante en la matière. J'ignore s'il existe un équivalent dans le monde.

Pour renforcer son pouvoir, l'armée met également un terme à ces crises politiques. Par exemple, la crise constitutionnelle que nous venons de vivre a, elle aussi, pris fin suite à l'intervention de l'armée.

L'armée recourt à deux types de crises: les crises intérieures et extérieures. Les crises extérieures concernent généralement la Grèce. Les crises intérieures visent en revanche les «ennemis intérieurs». Ces ennemis intérieurs changent selon les époques. Les Kurdes sont des ennemis intérieurs permanents. Les islamistes sont également vus comme des ennemis sérieux. Le Conseil National de Sécurité détermine les ennemis tandis que les médias se chargent de faire la promotion et la vente de ces ennemis.

Sur base de nos informations partielles, on dénombre à ce jour 31 tentatives de coups d'Etat et memoranda de l'armée. Le coup d'Etat par courrier électronique que l'armée vient de perpétrer est le cinquième du nom.

En réalité, ce nombre 31 n'est pas si important car en vertu de la Constitution de 1982, le Conseil National de Sécurité intervient régulièrement. Par conséquent, chaque réunion du Conseil National de Sécurité peut être considérée comme un coup d'Etat militaire.

Avant l'acceptation de la candidature turque à l'Union Européenne, le Conseil National de Sécurité se réunissait une fois par mois. Donc, il y avait un coup d'Etat par mois.

A présent que le secrétaire général militaire du Conseil National de Sécurité a été remplacé par un civil, le Conseil se réunit une fois tous les deux mois. On peut donc en déduire qu'actuellement, en Turquie, les coups d'Etat sont bimestriels et que depuis le putsch militaire de 1980 qui a engendré la Constitution de 1982, on vit sous un régime de coup d'Etat permanent.

Le concept de «coup d'Etat permanent» avait été utilisé une première fois par François Mitterrand lorsque le général De Gaulle fut élu aux élections de 1958.

Quand Mitterrand a conquis la présidence de la République, il a, bien entendu, oublié ce concept de coup d'Etat permanent alors qu'il avait utilisé le même procédé et commis les mêmes abus que De Gaulle.

En Turquie, en revanche, ce coup d'Etat permanent qui caractérise la nature du régime politique existe et fonctionne depuis 27 ans.

Je n'ai rien d'autre à ajouter à propos du régime et de l'Etat.

Je voudrais à présent aborder la question de la crise constitutionnelle et plus particulièrement celle des élections présidentielles en Turquie afin de fournir des clés de lecture concernant les développements politiques prochains.

Le problème est le suivant: la Constitution est composée d'une partie concernant les civils, qui traite du bon fonctionnement du système soi-disant démocratique, notamment des élections, du gouvernement etc. Une autre partie concerne plus spécifiquement le fonctionnement du Conseil National de Sécurité et les militaires, même si ces derniers ne sont pas désignés nommément, mais également les prérogatives du Président de la République.

Ainsi, lorsqu'un dysfonctionnement apparaît au sein des institutions civiles, le Conseil National de Sécurité et la présidence de la république jouent un rôle tampon et rétablissent l'équilibre du pouvoir. Cet exemple démontre une nouvelle fois l'ascendant qu'exercent ces deux institutions sur les forces civiles.

Les militaires et le Président assument en quelque sorte le rôle de garants du pouvoir.

Je tiens aussi à rappeler que la nature républicaine et laïque du régime revêt un aspect pour le moins autoritaire.

Bien entendu, en tant que partisans de la démocratisation de la Turquie, nous défendons les principes républicains et laïcs mais dans leur application la plus démocratique.

Si le Président avait été élu par le camp d'en face et si en l'occurrence la présidence de la république était passée du côté des islamistes, le régime aurait subi une sorte de saut de fusibles.

D'après les militaires, la présidence de la république laïque étant menacée, ceux-ci ont recouru à la Cour Constitutionnelle. Ils ont en réalité commis une erreur colossale, une erreur qui pourra à terme nous être bénéfique. C'est ce que je vais à présent tenter de vous expliquer.

Pour que le parlement puisse se réunir sur ce sujet, la Constitution aurait dû stipuler qu'une réunion politique est requise pour recourir à la Cour constitutionnelle. Cependant, il n'existe pas d'article de la Constitution prévoyant ce genre de réunion.

Selon le fonctionnement prévu, un quorum fixé aux deux tiers est prévu au premier tour du scrutin parlementaire. Si ce quorum n'est pas atteint, un second tour est prévu. S'il n'est toujours pas atteint, c'est à la majorité simple que se joue le scrutin et que le Président de la République est élu. Comme la Cour constitutionnelle a annulé le scrutin en raison d'une participation insuffisante, les conséquences de ce verdict peuvent s'avérer très dangereuses pour le régime. Ainsi, en admettant que les élections législatives se tiennent et qu'après le 22 juillet, le parlement se réunisse comme par le passé et que dans la foulée, celui-ci élise le Président de la République, si à nouveau le quorum des deux tiers n'est pas atteint, les élections devront être renouvelées. Cela signifie que la Constitution de 1982 est caduque d'un point de vue technique.

Le plus étonnant, c'est que personne ne se rend vraiment compte de la crise institution-

nelle que cet incident va engendrer. Les militaires ne réalisent pas encore le danger qui les attend. Ils s'en rendront probablement compte au début du mois d'août.

Cette anomalie constitutionnelle ne peut aboutir qu'à la chute de ce régime totalitaire que je qualifie aussi de «fasciste sournois» car ce qui permet aux régimes de tenir debout, ce sont précisément les Constitutions.

On revient à ce qu'a dit Ragip tout à l'heure, sur le rôle que les forces démocratiques, socialistes et révolutionnaires doivent assumer en cette période. Je pense que tout l'éventail de la gauche mais également les libéraux s'il en est, doivent se fédérer pour former une alternative démocratique au régime actuel lors des prochaines élections.

Voilà en bref ce que je tenais à dire à propos de la nature du régime et de l'Etat.

A présent, je voudrais faire le point sur la liberté d'expression en deux phrases.

La liberté d'expression est l'un des fondements de la liberté dans les démocraties. Inversement, on ne peut pas parler d'Etat de droit si la liberté d'expression n'est pas garantie.

Par conséquent, ceux qui prônent la limitation de la liberté d'expression ou la légitimité des lois liberticides telles que l'article 301 ne sont pas en droit de se faire les chantres de la démocratie.

Par ailleurs, on peut dire qu'il est techniquement possible de contourner l'article 301 en se basant sur l'article 90 de la Constitution.

Cet article de la Constitution prévoit en effet la primauté des lois issues des traités internationaux qui ont été ratifiées par l'Assemblée Nationale sur les lois nationales. Par exemple, les articles de loi de la Déclaration Universelle des Hommes et du Citoyen ou de la Convention Européenne des Droits de l'Homme supplantent l'article 301.

L'article 90 de la Constitution turque rend les articles du Code pénal turc tout simplement caducs quand ceux-ci entrent en contradiction avec les lois internationales.

Malheureusement, aucun juge ni magistrat ne conteste l'application de l'article 301. L'usage de cette loi liberticide constitue donc une violation de la Constitution turque. Théoriquement, en Turquie, la liberté d'expression devrait être reconnue mais les institutions judiciaires turques ne font pas respecter la loi en la matière.

C'est sur ces termes que mon intervention s'achève. Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter.

Dogan Özgüden:

Je remercie Erol Özkoray pour son analyse très précise. Son exposé est d'autant plus pertinent que le public se pose de nombreuses questions sur les manifestations nationalistes dans lesquelles des millions de citoyens brandissent le drapeau turc et sur les milieux religieux qui organisent leur riposte. Cette intervention nous a permis de mieux comprendre l'envers du décor où s'affrontent laïcs et islamistes et nous a en outre donné des clés de réponse sur les perspectives d'avenir des forces démocratiques. Notre ami Erol nous a même apporté un brin d'espoir. C'est un peu la consolation des pauvres. La parole est à présent à la salle.

III. Questions-Réponses

Question:

J'aimerais avant tout demander une précision à Monsieur Ragip concernant les généraux allemands qui ont été actifs sur le front anatolien durant la première guerre mondiale. Pourriez-vous me donner leur nom ; en particulier celui qui participa à la déportation des Arméniens?

Ragip Zarakolu:

En réalité, la liste des officiers allemands actifs en Anatolie est très longue. Je pourrais citer Ludendorff qui fit partie de la conspiration d'Hitler à Munich ainsi que les généraux von der Goltz, ou encore Liman von Sanders. Tous ces militaires ont à un moment de leur vie, été de passage en Turquie. Il y a également le pacha von Krebs. Certains officiers avaient également pris le titre de pacha. Par ailleurs, les Allemands avaient baptisé la Turquie «Enverland», le pays de Enver.

Un auditeur:

Monsieur Erol, vous avez évoqué l'éventualité de la chute du régime pour des raisons techniques apparues dans la Constitution. Le paquet de réformes constitutionnelles prévoit-il un changement qui éviterait l'enraiement de la machine?

Erol Özkoray:

Tout à l'heure, j'ai expliqué le problème des «fusibles». Le régime a ses propres mécanismes de protection. En ce sens, le Président de la République va poser son veto. Ensuite, si la balle est renvoyée au parlement, la Cour Constitutionnelle va rendre la décision caduque en raison de la non-obtention du quorum. Le Président de la République ne pourra donc jamais être élu au suffrage universel. A contrario, admettons que toutes les étapes soient franchies et que le peuple élise le Président de la République. Là encore, la Constitution pourrait s'écrouler. Entendons-nous: le pourcentage de chance que cela se produise n'est que de 1 %. Mais au cas où cela arrive, nous aurions à faire à un exécutif à deux têtes, composé du Premier Ministre et du Président de la République. Le cas échéant, une querelle se déclarerait entre eux. Comme la présidence de la

république dépendra désormais du suffrage universel, son pouvoir sera anormalement hypertrophié, comme en France. Mais comme aucun article de la Constitution turque n'octroie un pareil cumul des pouvoirs du Président de la République, il faudra faire voter une nouvelle Constitution. L'inconvénient est que l'armée pourrait dès lors se trouver en situation de mener un nouveau coup d'Etat ouvert et direct. Les forces civiles ont donc le devoir de rester vigilantes. Il est fort aisé de prévoir la chute technique de la Constitution actuelle, mais il m'est impossible de décrire les conséquences politiques d'une telle crise institutionnelle.

Tant que le scrutin parlementaire reste bloqué par la Cour Constitutionnelle, le pays est condamné à organiser des élections législatives à l'infini. Comme ce cas de figure est invraisemblable...

Question:

Monsieur Ragip Zarakolu, vous qui êtes un soixante-huitard et un militant qui a payé chèrement le prix de son engagement, où voyez-vous actuellement la gauche turque? La gauche actuelle est-elle restée proche et fidèle à la génération 68? Est-elle capable d'endosser cette responsabilité de construire une alternative? Ma deuxième question s'adresse à Monsieur Özkoray: à chaque élection, il est question de vote de protestation. Lors des législatives de 2002, on a dit par exemple que les votes de protestation de la communauté Alevi qui voulait manifester son mécontentement à l'encontre du CHP (Parti Républicain du Peuple) et du SHP (Parti Populaire Social-Démocrate) ont profité au parti AKP actuellement au pouvoir. Pensez-vous que le peuple élira ses véritables représentants ou serons-nous à nouveau confrontés à un vote de rejet?

Ragip Zarakolu:

Le sujet est très vaste. Je crois que 1968 constitue un point de rupture majeur dans l'histoire de la Turquie. Les soixante-huitards turcs ont certes été en contact et ont eu des échanges avec les mouvements qui se sont développés en Europe. Mais la génération 68 de Turquie est entrée en mouvement dès l'année 1965. La jeunesse s'est organisée autour des revendications radicalement anti-impérialistes et socialistes. Le point de rupture de la gauche turque de l'époque se situe dans sa démarcation par rapport au kémalisme et dans son orientation résolue vers la lutte révolutionnaire. La première étincelle révolutionnaire s'est produite en 1968. Les forces de résistance de l'époque sont parvenues à se mobiliser face au coup d'Etat militaro-fasciste de 1971. Peut-on dire que les résistants de l'époque ont obtenu un succès? La réponse est positive si l'on raisonne dans le court terme. La raison principale en est que le mouvement n'était pas encore parvenu à maturité. Je dois d'ailleurs préciser que le régime militariste turc est très expérimenté dans l'écrasement de ses opposants lorsque ces derniers sont encore en phase de gestation.

Et ce constat est valable pour les autres mouvements révolutionnaires qui ont été actifs à d'autres époques. Le mouvement révolutionnaire arménien a été lui aussi écrasé dans l'œuf. Le génocide de 1915 s'inscrit dans la logique d'élimination de ce mouvement révolutionnaire. Ainsi, le 24 avril 1915, les autorités ont commencé par arrêter les intellectuels, les étudiants, les syndicalistes, les journalistes et les écrivains. La répression militaire de l'époque a constitué une source d'inspiration pour toutes les vagues de répression qui ont émaillé la société turque dans les décennies suivantes.

Le premier communiqué officiel que le gouvernement ottoman a publié en 1916 à propos des «événements» de l'année précédente avait pour titre: «Les événements provoqués par les révolutionnaires arméniens». En d'autres termes, ce sont des «révolutionnaires» qui ont entraîné la tragédie de 1915. La faute était imputée aux révolutionnaires. Par la suite, les révolutionnaires ont systématiquement été mis en cause.

De la même manière, les cadres dirigeants du parti communiste turc avec à leur tête Mustafa Suphi, ont été noyés en 1921 dans la Mer Noire. Le parti communiste venait de naître et de bâtir son assise sociale en Turquie.

Il faut noter que ceux qui ont noyé Mustafa Suphi et ses camarades avaient noyé les intellectuels arméniens en 1915.

Les dirigeants de la génération 1968 ont eux aussi été éliminés de manière sauvage. Trois de ces leaders furent froidement exécutés.

Pourtant, l'esprit de résistance de la génération 68 a survécu dans un contexte de guerre civile et a même réussi à empêcher l'essor du mouvement civil fasciste jusqu'en 1980.

Un mouvement de résistance démocratique très puissant s'était développé dans la société. Le coup d'Etat fasciste du 12 mars 1971 n'avait manifestement pas atteint son but. Tirant les leçons de cette défaite, le régime militariste a perpétré un deuxième coup d'Etat en date du 12 septembre 1980. Désormais, les dirigeants n'étaient pas les seules cibles du régime. L'extermination des forces de gauche a été bien plus radicale, visant non seulement les dirigeants mais également les cadres intermédiaires et jusqu'au simple sympathisant voire même au-delà. Cette fois, les opposants furent massivement liquidés.

Comme le coup d'Etat militaire au Chili, celui du 12 septembre 1980 a permis de maintenir un état de terreur permanent qui dura plus de 20 ans.

La seule défaite essuyée par la junte militaire de 1980 dans son programme d'extermination de l'opposition concerne la question kurde. Le mouvement de résistance et de libération kurde a en effet survécu et s'est même développé de manière considérable après le putsch de 1980.

J'en conclus que seule une alliance entre le peuple kurde en résistance et les forces démocratiques et révolutionnaires turques permettraient de faire sauter le verrou du régime militariste du 12 septembre.

Question:

Pensez-vous que ce projet d'alliance des forces de résistance kurdes et des forces démocratiques et révolutionnaires turques puisse se réaliser?

Ragip Zarakolu:

Ce n'est pas à moi de le faire. Mais théoriquement, c'est possible. C'est une solution tout à fait rationnelle. Malheureusement, dans la réalité, la raison n'a pas toujours le dessus.

Je peux néanmoins donner un exemple qui corrobore mon opinion. Il existait en Ethiopie, une dictature dirigée par le général Mengistu. Ceux qui ont libéré la capitale éthiopienne furent les guérilleros indépendantistes érythréens. Ces derniers ont non seulement conquis leur liberté, mais ils ont également apporté la démocratie au peuple éthiopien.

Question:

Quelles sont les forces démocratiques et révolutionnaires en Turquie? Quels sont les partis qui sont de cette nature?

Dogan Özgüden:

Dans la société turque, en dehors des islamistes, des kémalistes ou des militaristes, il y a une grande masse de travailleurs, ouvriers et paysans, qui votent selon la mode du moment ou selon l'agitation voire les provocations. La Turquie se trouve sous l'emprise d'une machine de propagande colossale, notamment la télévision, les grands groupes de média et les journaux à grand tirage. Ces forces exercent une influence énorme sur la population, mais n'améliorent pas les conditions de vie de cette population. Par ailleurs, dans le Kurdistan de Turquie, les forces progressistes kurdes dirigent actuellement plusieurs communes ou municipalités. Il ne faut pas oublier que le conflit entre militaires et islamistes ne répond pas aux besoins de la population à long terme.

Donc la population devra se tourner vers une autre solution.

Mais dans l'immédiat, pour les élections qui approchent, la solution est la suivante: les candidats indépendants proposés par le Parti Kurde de la société Démocratique (DTP) vont se présenter partout. De même, les forces démocratiques et de gauche en Turquie se mobilisent ardemment. Ces derniers jours, on observe d'ailleurs cette mobilisation dans tous les médias progressistes.

Avec l'élection d'une certaine quantité de députés indépendants, un contrepoids peut se constituer dans l'assemblée nationale. Nous avons, Ragip et moi, connu le même phénomène en 1965. A l'époque, le premier parti socialiste légal de Turquie a réussi à faire élire 15 députés. Et ces 15 députés sont parvenus à changer beaucoup de choses dans le pays. Comme le rappelait tout à l'heure Ragip, en Turquie, le mouvement soixante-huitard n'a pas commencé en 1968 mais en 1965. Ce n'était pas uniquement une révolte de la jeunesse mais une révolte de toute la population de la Turquie en quête d'une issue à ses problèmes.

Néanmoins, comme on l'a dit, la population eut à subir des interventions militaires répétées.

Il n'y a pas de polarisation absolue dans la population. Tout changement est possible en Turquie. Cela dépend actuellement de la réussite électorale des candidats indépendants progressistes et démocratiques.

Question:

Pour les autorités religieuses officielles, il n'y a aucune religion en dehors de l'Islam sunnite. Et si je ne me trompe, le ministère des affaires religieuses rémunère environ plus de cent mille fonctionnaires musulmans sunnites. Une autre question: comment se fait-il qu'un Etat qui se dit «super garant de la laïcité» continue d'inscrire la religion sur la carte d'identité de chaque citoyen?

Erol Özkoray:

Dans le cadre du plan de normalisation de la législation turque avec les normes européennes, la référence religieuse mentionnée sur la carte d'identité a été retirée. Il n'est donc plus question d'être labellisé comme musulman ou non musulman.

La laïcité turque est une forme de plagiat de la laïcité française. On peut donc aisément comparer la laïcité en Turquie avec la laïcité en France. A l'origine, le principe de la laïcité en France se base sur l'article datant de 1905 qui prévoit la séparation entre l'Eglise et l'Etat.

La définition de la laïcité a évolué avec le temps. Aujourd'hui, dans son sens moderne, la laïcité désigne un Etat qui se comporte de manière indépendante et équidistante face à toutes les religions composant le pays. C'est le principe en vigueur en France. En Turquie, par contre, on a hérité d'une forme dégénérée de ce principe.

En France, on a été plus loin dans la définition de la laïcité puisqu'on en a fait une garantie de la démocratie. Mais là encore, en Turquie, on a affaire à une version dégénérée: sous prétexte de protéger la laïcité, le régime totalitaire sournois impose son autorité. En réalité, en Turquie, le pouvoir, l'armée, ne protègent non pas la laïcité mais le régime autoritaire. La seule garantie de la protection correcte de la laïcité, c'est de respecter la démocratie. La laïcité nourrit la démocratie et inversement. Par conséquent, comme je l'ai expliqué précédemment, on peut qualifier la république de Turquie de «régime laïc autoritaire». Il faut bien entendu une véritable démocratisation. Tant que la Turquie ne se démocratise pas, l'hégémonie de l'armée se maintiendra et nous serons condamnés à choisir entre la peste et le choléra: entre un fascisme vert ou un militarisme kaki.

Ragip Zarakolu:

En Turquie, l'Etat et le militarisme vont jusqu'à prescrire aux citoyens une identité religieuse et confessionnelle obligatoire. Cette politique fait partie du modèle de fabrication de la nation tel qu'il est appliqué en Turquie. Ainsi, l'Etat ne se construit donc pas uniquement

autour d'une seule nation et d'une seule langue mais également autour d'une seule religion et d'une seule confession.

Cela n'a donc rien à voir avec la laïcité. Un Etat véritablement laïc assure la liberté de culte pour toutes ses communautés et ne se mêle pas de la gestion des affaires religieuses.

C'est pourquoi, à mon sens, la solution n'est pas d'intégrer la confession alevi ou la religion chrétienne au ministère des affaires religieuses, ce qui mettrait ces croyances sous le contrôle de l'Etat mais de supprimer tout simplement ce ministère. Chaque communauté de croyants peut selon moi s'organiser de manière indépendante. Prenons exemple de la communauté *nurcu* dont l'activité religieuse a été interdite. A-t-elle disparu pour autant? Cette communauté a continué à vivre en clandestinité. Malgré les interdictions, la confession alevi n'a pas disparu non plus. L'église orthodoxe grecque d'Istanbul s'est autoproclamée œcuménique voici plus de mille ans. Cela ne regarde pas l'Etat turc. Il n'a pas le droit d'interférer dans les affaires de cette confession. L'attitude de l'Etat turc à l'égard de l'église orthodoxe grecque constitue le summum de l'impolitesse. Par ailleurs, la répression que subit la communauté protestante en Turquie est encore plus dure que celle qui vise les communautés arméniennes, grecques ou juives. Les protestants sont littéralement pris pour cibles, accusés d'être des «missionnaires». Un autre indice d'interférence de l'Etat dans les affaires religieuses se remarque dans le pas franchi par le régime militariste du 12 septembre 1980 qui se réapproprie l'unionisme et le kémalisme d'antan et que l'on peut qualifier de néo-unionisme mais qui, dans la foulée, embrasse comme philosophie d'Etat, la «synthèse islamo-turque». Cet exemple illustre le caractère fascisant de l'Etat qui s'affuble de motifs religieux.

Je dois également dire que la Turquie viole le traité de Lausanne. Le régime agite souvent le traité de Lausanne contre le traité de Sèvres, mais il viole systématiquement les droits des minorités prescrits dans ce traité qui concernent trois groupes: les Grecs, les Arméniens et les Juifs. Le traité de Lausanne garantit également des droits pour les Assyriens, les Alevis et les Yezidis mais ces communautés sont complètement ignorées.

Question:

Nous savons que les rapports impérialistes se développent dans l'économie de guerre et c'est ainsi depuis le début du XXe siècle. Un économiste anglais disait à l'époque: «le capitalisme de marché doit céder sa place à l'économie de guerre». Par la suite, c'est ce qui s'est précisément passé. Actuellement, près de 500 000 personnes meurent sous l'effet des armes conventionnelles.

Ces armes conventionnelles sont essentiellement produites et détenues par les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies à savoir les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Russie, la Chine. Ils en détiennent près de 88 %. L'industrie militaire et l'économie de guerre forment un secteur de pointe qui dépasse de loin les investissements réalisés dans les secteurs de l'éducation et de la santé. On accorde tant d'importance à l'industrie de guerre mais contrairement à la Turquie, l'armée n'est pas si dominante dans la société. Pas même l'armée britannique ou chinoise. Aucune armée n'est aussi capitaliste que l'armée turque. Le holding OYAK qui est propriété de l'armée contrôle les secteurs les plus lucratifs de l'économie turque.

Je voudrais savoir pourquoi le militarisme en Turquie domine tant notre vie? Ma deuxième question: quel est le rapport entre le militarisme turc et l'économie de guerre? Troisièmement, quel est le rapport entre les médias et l'armée? Une culture de lynchage se généralise depuis deux ans suite aux événements qui ont éclaté dans les rues de Mersin. Quel est le rôle de la presse dans la multiplication des cas de lynchage?

L'armée est, d'après les enquêtes de rue et les statistiques, présentée comme l'institution la plus respectée de la société turque. Il suffit que l'armée donne un ordre pour que toute la population l'exécute sans broncher. Comment expliquez-vous ce phénomène?

Erol Özkoray:

Je vais directement répondre à votre troisième question. En décrivant l'Etat et le régime, j'ai évoqué sa nature totalitaire sournoise. L'un des instruments sur lesquels le régime s'appuie est précisément le monopole de la presse. Les médias jouent donc un rôle vital. Sans les médias, le régime ne peut ni fabriquer une opinion publique, ni semer sa désinformation, ni galvaniser les foules, ni dicter son agenda de crises.

C'est pourquoi les médias jouent un rôle clé. Comment peut-on résoudre ce problème? Quand je pose un problème, je tiens toujours à avancer sa solution.

En 1981, François Mitterrand avait fait passer une loi contre la monopolisation de la presse. Il est impératif que l'on fasse voter en Turquie, une loi similaire. J'estime que la monopolisation de la presse est un sujet plus important que l'armée. Car il est tout simplement impossible de bâtir une démocratie sans liberté de la presse.

La monopolisation de la presse provoque l'engouement des gens pour des analyses erronées. Ainsi, certains voient en l'armée une force de libération. En défendant la laïcité, ils assurent la pérennité du règne de l'armée. C'est via la presse que le citoyen est ainsi trompé et c'est essentiellement le groupe Dogan qui contrôle à peu près 70 % des médias turcs non seulement dans le secteur de la télévision mais également dans la presse écrite.

Une loi anti-monopole de la presse calquée sur l'exemple français signifierait ceci:

Disons que le tirage national d'un journal atteint 6 millions d'exemplaires. En vertu d'une pareille loi anti-monopole, un groupe de presse ne pourrait posséder que 15 % des parts, c'est-à-dire à peu près le bénéfice de 900.000 exemplaires. En d'autres termes, cette loi forcerait Dogan à choisir un de ses quatre journaux qui sont Radikal, Hürriyet, Milliyet et Posta tant qu'ils ne dépassent pas les 900.000 exemplaires. Le reste serait partagé entre des entreprises publiques ou des journalistes qui constitueraient leur propre société. Cette loi serait accompagnée d'une règle de vente stricte. Une seule loi pourrait mettre fin à l'empire du groupe Dogan.

Ragip Zarakolu:

Il serait très intéressant d'effectuer une comparaison entre l'armée turque et d'autres armées. Mais il faudrait réserver une soirée et une conférence entière pour traiter ce sujet. Il nous faudrait plonger dans l'histoire. Si l'on emprunte à Marx le concept «despotisme oriental». Il existe des différences frappantes entre les Etats, qui se sont développés en Occident et ceux qui ont vu le jour en Orient, et que Marx a qualifié de «despotisme oriental». On peut dire que le «despotisme oriental» est l'héritier des civilisations antiques. Par exemple, certaines traditions étatiques répressives apparues en Turquie ou en Russie possèdent les mêmes caractéristiques autocratiques.

Vous savez que l'Etat ottoman s'appuyait sur l'armée comme Rome ou Byzance. L'armée revêtait une fonction économique capitale.

Lors de l'expansion ottomane, l'Etat s'enrichissait grâce à ses bases extérieures et aux recettes obtenues dans ces territoires. L'armée ottomane faisait partie intégrante du système de production notamment grâce à ses spahis et ses seigneurs fonciers.

Avec la régression et la chute de l'armée ottomane, la base externe est peu à peu devenue une base interne.

Si on y prête attention, on constate qu'après les années 20, l'armée turque a su évaluer l'équilibre stratégique mondial et ne s'est pas aventurée dans des guerres internationales. Celle-ci s'est plutôt concentrée sur les guerres intérieures et a préféré ouvrir les hostilités contre sa propre population.

Question:

Toutes les minorités tant sociales que nationales qui cohabitent en Turquie ont subi diverses vagues de répression depuis l'empire ottoman à nos jours. Ces minorités doivent-elles se battre pour leur reconnaissance dans le cadre extraparlementaire ou leur est-il plus profitable d'agir dans le cadre officiel? Par ailleurs, comment pourrions-nous nous débarrasser définitivement de ce régime militariste?

Erol Özkoray:

L'armée turque travaille en Turquie comme un véritable parti politique. Elle forme une véritable caste à part entière. Elle est une force politique, économique, sociale et militaire effroyable. On ne peut prédire la manière avec laquelle un pareil régime totalitaire peut disparaître. A vrai dire, je n'en sais rien. Qui aurait pu prédire durant les années 70 la chute de l'Union Soviétique?

Peut-être que le régime finira par imploser à l'instar de l'Union Soviétique?

Par exemple, le bilan du krach boursier de 2001 n'a jamais été rendu public par crainte que cela n'entraîne la défection de la classe moyenne. Cette crise financière aurait peut-être pu déclencher la fin du régime.

Dans un élan désespéré, l'armée turque pourrait déclarer une guerre totale contre le peuple kurde, ou perpétrer un génocide semblable à celui de Srebrenica, ou entrer en guerre contre un pays voisin. De toute façon, l'armée turque s'est créée tellement d'ennemis qu'elle pourrait bien affronter l'un ou l'autre d'entre eux: la Grèce? La Serbie? Chypre? L'Arménie? L'armée turque peut très bien entrer en guerre avec l'Union Européenne ! Je rappelle qu'attaquer Chypre équivaut à une agression contre l'Union Européenne. Tout peut arriver non pas dans l'immédiat mais certainement en l'espace de trente ans.

Jacques Attali, le conseiller de Mitterrand envisage trois options pour la Turquie. Il affirme ainsi que soit elle deviendra européenne et c'est ce qu'il espère, soit elle suivra les Etats-Unis d'Amérique qui feront de la Turquie un corridor énergétique axé sur le pétrole et une puissance eurasienne de premier ordre, une éventualité qu'il ne désapprouve pas non plus. Mais toujours selon Attali, si la Turquie ne choisit ni l'une ni l'autre option, elle risque d'être divisée en trois: un Kurdistan à l'Est, une Turquie anatolienne au centre et une Turquie européenne à l'ouest. Ce scénario catastrophe peut paraître saugrenu, mais qui sait? Le totalitarisme en Turquie disparaîtra bien un jour ou l'autre.

Question:

Le parti communiste du Turquie qui a été décapité en 1921 a-t-il publié un quelconque document concernant le génocide arménien?

Ragip Zarakolu:

Il y a effectivement des allusions dans les documents du parti communiste de Turquie décimé en 1921 qui font état du génocide mais ce sont uniquement des allusions, quelques références. Je dois dire aussi, et c'est dramatique pour le parti communiste, que lors du Premier Congrès des Peuples d'Orient qui s'est tenu à Bakou, il semblerait que le Président de ce congrès qui était Zinoviev, ait empêché le révolutionnaire américain John Reed d'évoquer le génocide arménien perpétré en Anatolie parce que parmi les délégués venus de Turquie, il y avait Enver Pacha, c'est-à-dire l'un des instigateurs du génocide.

Cependant, dans les documents issus d'un congrès précédent, il y a des passages qui traitent du génocide arménien de manière explicite. Il y a donc des traces écrites.

Question:

On sait que la Turquie est l'un des piliers de l'OTAN et que dans la tentative des impérialistes américains et des multinationales de contrôler les sources d'approvisionnement et le transport du gaz et du pétrole, la Turquie sert les intérêts américains mais a aussi ses propres intérêts. Je pense que la référence à l'empire ottoman avec des visées impérialistes est une donnée dont il faut tenir compte avec la circonstance aggravante que par exemple, les impérialistes américains donnent des responsabilités particulières à l'armée turque en Afghanistan, probablement en Irak, vis-à-vis de la Syrie et dans toute la zone de l'Asie centrale, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et autres... Quelle est l'intensité des contradictions et l'autonomie que cherche à avoir l'impérialisme turc par rapport aux visées de l'OTAN?

Erol Özkoray:

On le sait depuis deux, trois ans, la vraie volonté de l'armée turque, ce n'est pas l'Union Européenne. Elle a totalement bloqué le processus selon une politique sournoise qui dure depuis 2000. L'année dernière, elle l'a exprimé clairement en mettant le problème chypriote sur le tapis pour couper court avec ce volet européen. La situation est désormais bloquée.

Le problème ne provient pas de l'Europe mais de l'intérieur de la Turquie c'est-à-dire de l'armée. L'armée a été jusqu'à casser l'opinion publique.

L'aspiration véritable de l'armée turque, c'est de devenir une puissance eurasienne, c'est-à-dire, avoir ses implantations dans le Moyen-Orient mais aussi en Asie centrale. Telle est sa vraie stratégie. En appliquant celle-ci, elle a choisi deux alliés principaux : la Russie et l'Iran. Tout cela est surréaliste car d'un côté, l'armée défend la laïcité, de l'autre côté, elle prend comme puissance régionale alliée, l'Iran qui est un état islamiste.

Pourra-t-elle réaliser son rêve? Lui faudra-t-il répondre à certaines exigences des Etats-Unis au niveau régional? On le verra par la suite.

Ce que l'on sait actuellement c'est que l'armée ne veut plus de l'Union Européenne, par crainte de perdre son pouvoir. Tel est le vrai problème. D'où la difficulté de passer à une vraie démocratie. Et la deuxième chose que l'on sait, c'est qu'elle veut devenir une vraie puissance eurasienne.

IV. Annexes

L'Armée turque au coeur du pouvoir

Erol Özkoray
(Politique Internationale, N°101, Automne 2003)

Éternelle candidate à l'Union Européenne (UE), la Turquie éveille les passions, mais pose, aussi, de sérieux problèmes d'ordre institutionnel et politique. Aucun autre pays ne présente à ce point un double visage. D'un côté, une société civile développée et dynamique; d'un autre côté, un Léviathan géant arc-bouté sur le statu quo qui tire tout un peuple vers le bas. D'un côté, une laïcité militante ancrée au cœur d'un républicanisme à la française; de l'autre, un gouvernement islamique qui rêve d'anéantir l'espace public. D'un côté, une société qui, dans son écrasante majorité, aspire à la modernité occidentale (80 % des Turcs souhaitent adhérer à l'UE); de l'autre, une structure étatique paranoïaque qui exploite les vieux démons (l'impérialisme européen, le Traité de Sèvres, l'encerclement par la Grèce) pour mieux asseoir son pouvoir. Le cas turc a, décidément, tout d'un casse-tête chinois.

La plupart des observateurs occidentaux estiment que les problèmes majeurs de la Turquie - les questions chypriote, kurde et arménienne, le conflit avec la Grèce, la crise économique, le chômage, les droits de l'Homme, la liberté d'expression et la montée de l'islam - se régleront avec le temps grâce aux réformes demandées par l'UE. Il ne reste finalement qu'un seul obstacle sur la route de l'Europe: l'armée qui, vingt-trois ans après le putsch de 1980, continue à détenir tous les leviers de commande.

De l'armée du peuple à l'esprit de caste

Créée par Mustafa Kemal Atatürk, cette armée est l'armée du peuple. En remportant la première guerre d'indépendance nationale contre les puissances impérialistes (1919-1923), elle a jeté les bases de la Turquie moderne. La république laïque, à laquelle 90 % de la population turque se déclare attachée, est une valeur constitutive de la nation. Mais au lieu de se muer comme en France en une démocratie, cette république laïque a emprunté un tout autre chemin: trois coups d'Etat militaires (1960, 1971 et 1980) l'ont transformée en régime autoritaire (2). Au fil des années, l'armée s'est de plus en plus coupée du peuple. Elle est devenue un groupe social à part entière doté de privilèges particuliers, replié sur lui-même. Bref, une caste vivant en autarcie, séparée du reste de la population.

Aujourd'hui, l'armée turque se livre à un travail de sape systématique visant à ruiner les efforts des pro-européens tout en évitant de prendre ouvertement position contre l'UE afin de ne pas se dévaloriser aux yeux de l'opinion publique. Bien décidée à préserver le statu quo, elle s'oppose aux réformes démocratiques qui remettraient en cause ses prérogatives si le pays accédait à l'UE. Comble du paradoxe: l'armée turque, qui fut le fer de lance de la modernité occidentale, se réfugie dans un conservatisme anachronique.

Le vrai problème de la Turquie n'est ni religieux, ni économique, ni même géographique: il est politique. Avec les élections législatives du 3 novembre 2002 qui ont porté les islamistes à la tête du gouvernement, le système a clairement montré ses limites. Cette fois, le peuple turc s'est trompé. Ce n'est pas la première fois qu'un peuple bascule dans l'extrémisme par désespoir. Comment peut-il en être autrement quand l'injustice et les inégalités atteignent de tels sommets, quand la classe moyenne frôle le seuil de pauvreté, quand la corruption gangrène le pays et réduit à néant tout espoir de sortie de crise? Mais ce désespoir a aussi des causes structurelles: un système des partis qui rappelle étrangement la IVe République française et, surtout, l'entêtement de l'armée à vouloir maîtriser ce système par le biais de la Constitution de 1982 dont l'objectif est de dépolitiser le pays. Ceux qui avaient semé le vent avec le putsch de 1980 ont récolté la tempête le 4 novembre 2002 au matin. Ce coup de théâtre était l'aboutissement inévitable d'une dérive autoritaire et oligarchique qui a, peu à peu, permis à l'armée d'exercer la réalité du pouvoir.

Le guet-apens du centre

La dépolitisation constitue la base même du système des partis. Il n'existe en Turquie aucun repère politique au sens occidental du terme. La distinction entre la droite et la gauche, sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable démocratie, n'a plus cours. Or le positionnement au centre conduit à l'autodestruction des partis ou, dans le meilleur des cas, à leur émiettement et à leur déclin.

Si les généraux ont fait l'apologie du centre, c'est qu'ils se méfiaient autant de la droite que de la gauche, qu'ils assimilaient aux mouvements terroristes des années 1976-1980. Analyse erronée qui osait faire l'amalgame entre des forces démocratiques et des groupes terroristes ! Après vingt ans d'application (1983-2003), ce système est aujourd'hui en faillite. Totalement déboussolés, les Turcs ne font plus aucune différence entre l'ultra-nationalisme, l'islamisme, le libéralisme, la social-démocratie et le conservatisme.

De fait, dans un corps électoral majoritairement conservateur (3), le transfert des voix de gauche (par exemple, les partisans de l'ancien premier ministre Bülent Ecevit et de son Parti de la gauche démocratique (DSP)) vers les islamistes ou vers les nationalistes s'opère avec facilité. De scrutin en scrutin, les électeurs oscillent désespérément d'un parti à l'autre selon le principe des vases communicants, y compris lorsque ces partis sont idéologiquement très éloignés. Tout est bon pour sortir de l'impasse. Après les islamistes en 1995, ce sont les nationalistes qui l'ont emporté en 1999. Des libéraux conservateurs en 1987 (le Parti de la Mère Patrie (ANAP) de Turgut Özal) à la gauche en 1991 (le Parti Populaire Social-Démocrate (SHP) d'Erdal Inönü), l'électeur turc a donné sa chance à tout le monde. Toutes sortes de coalitions ont été expérimentées: entre la gauche et la droite (1991), entre la droite et les islamistes (1995) ou encore entre la gauche, les libéraux et les ultra-nationalistes (1999).

Si l'on ajoute à cela une inflation galopante (+ 70 % par an en moyenne depuis vingt ans), une corruption qui a coûté au pays 100 milliards de dollars en quinze ans et deux dévaluations, le tout ayant débouché sur une banqueroute économique (4) qui dure depuis avril 2001, le citoyen turc a de quoi se sentir désorienté. Les Turcs sont un peuple très patient. Plutôt que de se révolter contre leur Etat, ils ont essayé depuis quinze ans toutes les combinaisons politiques possibles et imaginables pour réaliser finalement l'exploit, en novembre dernier, de déloger du Parlement l'ensemble des partis politiques qui s'y trouvaient. Aucun n'a, en effet, franchi la barre des 10 % requise pour être représenté à la Grande Assemblé Nationale.

C'est une première dans l'histoire du parlementarisme européen: la totalité de la classe politique a été éliminée. Le vainqueur des élections de 1999, le DSP de Bülent Ecevit, est ainsi passé de 24 % à 1 % des voix en l'espace de trois ans, du jamais vu dans une démocratie occidentale. Les électeurs ont utilisé la seule arme dont ils disposent - le bulletin de vote - pour prendre leur revanche sur le «système corrompu». Il ne reste plus au Parlement que deux formations: un nouveau parti qui participait aux élections pour la première fois, l'AKP (parti islamiste dirigé par Recep Tayyip Erdogan), et le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) de Deniz Baykal qui, en 1999, avait été victime de la règle des 10%.

Sur les 34 % de voix obtenues par l'AKP, 25 % au moins sont des votes de protestation, l'étiage de ce parti se situant aux alentours de 8-9 %. 66 % des votants ne se sont donc pas prononcés pour ce parti sans compter que, dans un pays où le vote est pourtant obligatoire, 12 millions d'électeurs (sur 41 millions) ont boudé le chemin des urnes. Si l'on tient compte de l'abstention, le score de l'AKP tombe à 24 %.

La victoire des islamistes est, aussi, le résultat de la stratégie du Parti Républicain du Peuple (CHP) de Deniz Baykal - un parti «social-démocrate» qui, depuis le coup d'Etat de 1980, n'a jamais remis en cause le poids de l'armée sur la vie politique turque. Baykal a commis deux erreurs majeures lors de la campagne: 1°) il s'est opposé à ce que le seuil des 10 % soit abaissé à 5 %; 2°) il a provoqué une bipolarisation avec l'AKP, ce qui a eu pour effet de propulser les islamistes vers la majorité absolue. Conséquence: un raz-de-marée islamiste (363 sièges sur 550), et un CHP à 18 %, score catastrophique par rapport aux capacités de la gauche turque.

«Démocrates islamistes» et république laïque: le mariage impossible

Les Turcs n'aiment pas les mises en scène politiques, surtout lorsqu'elles sont orchestrées par l'Etat. Ils n'aiment pas non plus qu'on s'en prenne à leur liberté de vote. Ainsi, en

1983, lors des premières élections générales organisées après le coup d'Etat de 1980 sous l'œil vigilant de la junte militaire, ils ont voté en masse pour le Parti de la Mère Patrie (ANAP, libéral) de Turgut Özal. Celui-ci a remporté la majorité absolue, malgré la présence d'un parti créé par l'armée sur lequel les généraux fondaient de grands espoirs. C'est une réaction du même ordre qui s'est produite lors du dernier scrutin. L'interdiction des deux partis islamistes Refah et Fazilet, puis la condamnation de Recep Tayyip Erdogan à dix mois de prison et cinq ans d'inéligibilité pour anti-laïcité ont été ressenties par les Turcs comme autant d'injustices qu'ils ont voulu réparer en votant AKP.

Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a bâti toute sa carrière politique sur l'islam. Le fait qu'il se positionne aujourd'hui comme un «conservateur moderne» et qu'il se désolidarise de l'islam en tant qu'idéologie prouve quatre choses: qu'il veut éviter un coup d'Etat; que la démocratie et l'islam politique sont deux notions incompatibles; que l'AKP est devenu - au moins en apparence - un parti comme les autres; et qu'il aspire à rester au pouvoir le plus longtemps possible.

On a beaucoup dit en Turquie, mais aussi en Europe, que ce gouvernement était composé d'« islamistes modérés», voire de «démocrates islamistes». Or, dans une république laïque, il ne saurait y avoir de place pour un islam politisé qui, tôt ou tard, est appelé à entrer en conflit avec les institutions de l'Etat. L'islam est une religion communautaire et un projet politique global dont l'aboutissement naturel ne peut être que le totalitarisme. Des talibans afghans aux mollahs de Téhéran, les exemples ne manquent pas. Tirant les leçons de cette antinomie entre islam politique et république laïque, Erdogan a transformé son parti en parti attrape-tout afin d'éviter une réaction immédiate de l'armée.

Le sentiment d'appartenance à l'Etat-nation est un élément essentiel de l'identité turque. Selon un sondage d'opinion, 90 % des Turcs se définissent d'abord comme turcs, la religion musulmane ne venant qu'en deuxième position. Dans tous les pays où l'islam est fortement implanté, on obtient généralement le résultat inverse. C'est le miracle de la laïcité turque. Dans ce contexte, dire que la Turquie est un pays musulman n'a aucun sens. Cela revient à définir la France comme un pays catholique ! Face à la laïcité turque, les islamistes étaient contraints de changer et de se normaliser. Apparemment, c'est ce qu'ils commencent à faire. Comme quoi la république laïque a dompté ses islamistes !

Ce gouvernement continue néanmoins d'inspirer à l'armée un grand scepticisme. Celle-ci rêve d'un nouveau «coup d'Etat postmoderne» (5), comme en 1997, lorsque le parti islamiste Refah de Necmettin Erbakan - figure historique de l'islam politique en Turquie - fut évincé de la coalition sous la pression des militaires qui surent habilement mettre la société civile de leur côté.

Dans les années 1970, cette armée ne s'était pourtant pas privée d'utiliser les islamistes pour diviser la droite, alors représentée par l'inamovible premier ministre Süleyman Demirel. N'était-elle pas allée chercher Erbakan, qui était à l'époque réfugié en Suisse pour lui demander de fonder son propre parti afin de faire piège à Demirel? Aujourd'hui, la stratégie de l'armée consiste de nouveau à diviser pour régner. Mais, cette fois, à diviser le parti d'Erdogan. Ce faisant, les militaires ne se rendent pas compte qu'ils renforcent l'AKP au lieu de l'affaiblir...

Le «coup d'Etat permanent»

La Turquie est un pays en pleine décomposition. Comme il y a un siècle, elle est redevenue l'homme malade de l'Europe. Le cas turc dépasse largement le cadre réducteur d'une crise économique liée à la mauvaise gestion du pays. Il s'agit d'une faillite structurelle d'ordre politique, dans laquelle l'armée joue le rôle principal. Depuis vingt-trois ans, le pays est gouverné de la même façon: les problèmes sont soit ignorés (la politique de l'autruche parfaite), soit réglés (s'il le faut vraiment et toujours au dernier moment) par des méthodes brutales. C'est un système où la concertation et le dialogue n'ont pas droit de cité. Le mot «concession» a disparu du vocabulaire de l'Etat. L'Etat turc existe pour lui-même et par lui-même et il se confond avec l'armée. Quant au citoyen, il n'existe qu'à travers l'Etat et doit s'effacer quand les intérêts de celui-ci sont en jeu.

La Turquie se présente donc comme une pseudo-démocratie post-totalitaire. Kenan Evren, l'instigateur du coup d'Etat de 1980, n'avait-il pas l'habitude de dire qu'une «démocratie ne

peut être basée que sur l'unité et l'union nationale»? Les Turcs vivent dans un univers orwellien, conditionnés et surveillés en permanence par leurs maîtres en uniforme.

Cette forme d'organisation de l'Etat est poussée à son paroxysme dans le sud-est et l'est du pays, peuplés majoritairement de Kurdes, où l'exécutif et la justice sont placés sous le contrôle direct de l'armée. Au niveau national, la réalité est plus subtile: les Turcs sont confrontés à un «coup d'Etat permanent». La base juridique de l'Etat est la Constitution de 1982 et son instrument politique le Conseil National de Sécurité (CNS). Le CNS, qui se réunit une fois par mois sous la présidence du président de la République, est composé du Premier Ministre, du Ministre des Affaires Etrangères, du Ministre de la Défense, du chef d'état-major, ainsi que des chefs des armées (Terre, Air, Marine et Gendarmerie). L'armée se comporte comme un parti politique classique et remplit parfaitement son rôle. Sous la direction du chef d'état-major, les militaires qui siègent au CNS définissent les grands axes de la politique turque. La moindre initiative du gouvernement islamiste est examinée lors des réunions mensuelles du CNS. L'accès du gouvernement aux services de renseignement est limité. Quant au fonctionnement de l'«Etat profond» (l'organisation interne du secrétariat du CNS en fait partie), il lui échappe totalement.

Cette oligarchie militaire a mis en place un système complexe, géré par le secrétaire général du CNS. Mieux encore: ce même secrétaire général préside au sein du CNS une «cellule de crise»- un organe d'exception qui, au fil du temps, est devenu le véritable centre du pouvoir exécutif. Le CNS mène depuis vingt ans une «guerre psychologique» contre la population turque, qui subit les conséquences dramatiques de cette politique autoritaire, sans que le gouvernement ne puisse exercer le moindre contrôle.

De la défense nationale à la sécurité nationale

À la question «Quels sont vos buts?», les cadets des écoles militaires turques ne répondent jamais, comme leurs homologues occidentaux: «Défendre la patrie!» Très fiers, ils s'exclament en chœur: «Diriger la Turquie !» L'exercice du pouvoir fait clairement partie des objectifs affichés par les généraux.

Cet état d'esprit a modifié les priorités de l'armée turque qui, en vingt ans, est passée du concept de défense nationale à celui de sécurité nationale. Elle est devenue une armée idéologique dont la finalité est de faire entrer dans le rang tous ceux qui s'écartent des normes politiques déterminées par elle. D'où l'omniprésence du thème des «ennemis intérieurs» (les Kurdes, les islamistes, l'extrême gauche, les nationalistes et, aujourd'hui, les partisans de l'UE), incontournables auxiliaires des armées putschistes.

Cette paranoïa d'Etat fondée sur l'obsession de la «sécurité nationale» fournit une justification au surarmement de l'armée. Celle-ci est remontée, en quinze ans, du 17e au 9e rang mondial. Selon le SIPRI, les dépenses militaires de la Turquie ont augmenté de 53 % au cours des quatre dernières années (et de 71,3 % depuis dix ans). De 1996 à aujourd'hui, elles sont passées de 6,6 milliards à 10,5 milliards de dollars. Ces dépenses représentaient 5,4 % du PIB en 1999 contre environ 3,5 % en 1990, soit une augmentation de 1,9 % en dix ans. À titre de comparaison, sur la même période, la Grèce a enregistré une hausse de 0,1 % et les Etats-Unis une baisse de 2,1 %.

Outre son poids politique, l'armée turque présente cinq autres caractéristiques: elle est politiquement irresponsable (le Ministre de la Défense est soumis aux ordres non pas du Premier Ministre mais de l'état-major); la justice civile n'a pas de compétence pour juger des crimes commis par des militaires (ils sont couverts par l'« immunité» et seuls les tribunaux militaires peuvent en reconnaître); elle est la seule institution qui échappe au contrôle de la Cour des Comptes; son budget ne peut pas être censuré par le gouvernement; elle contrôle une bonne partie de l'économie turque par l'intermédiaire de sa holding Oyak.

Les militaires fixent eux-mêmes le niveau de leur rémunération, sans que le gouvernement n'ait la moindre idée de la ponction opérée sur le budget national, car ces chiffres ne sont pas publiés au journal officiel. Selon une enquête récente, 32 % des Turcs estiment qu'il faudrait soumettre l'armée à un contrôle public. Cela fait partie des problèmes sur lesquels l'Union Européenne devrait se pencher.

Officiellement, le budget de l'armée ne représente que 11 % du budget de l'Etat. Mais selon le SIPRI et l'IISS de Londres, cette part est en réalité plus près des 30 %. Pour dissimuler l'ampleur de ses dépenses, l'armée puise dans des fonds publics, par exemple le

Fonds pour l'industrie de défense, qui ne sont pas directement intégrés dans son budget. Il lui arrive également d'utiliser les subsides du ministère des Transports et du ministère des Travaux publics.

La normalisation du CNS

Les 800 000 hommes de l'armée turque cotisent chaque mois auprès de leur holding Oyak, l'un des trois plus puissants groupes du pays. Ce géant financier et industriel est présent dans le secteur automobile avec Renault; dans la finance avec AXA et la banque Oyak; dans l'industrie avec une dizaine de cimenteries; dans la distribution, dans l'alimentation et même dans la défense (c'est Oyak qui fabrique les F16). Il est, par surcroît, en train d'acquérir, par le biais des privatisations, une position dominante sur le marché des télécommunications et de l'industrie pétrolière. Tant que ce système politico-militaire restera en place, la Turquie n'a aucune chance de devenir une vraie démocratie. Car, comme on le sait, le multipartisme et l'organisation régulière d'élections ne suffisent pas à garantir le respect des droits de l'Homme et des libertés essentielles.

Le Partenariat d'adhésion à l'UE, signé en 2000, prévoit la «normalisation» du CNS, c'est-à-dire sa mise en conformité par rapport aux normes européennes. En d'autres termes, il s'agit de le rendre caduc. C'est une condition sine qua non pour que la Turquie obtienne enfin, comme promis en décembre 2004, la date de l'ouverture des négociations d'adhésion.

Le gouvernement islamiste a essayé de se plier aux recommandations européennes en faisant voter, en août dernier, un certain nombre de lois sur le CNS. Des lois qui sont, hélas, restées lettre morte: alors que, désormais, le CNS doit être présidé par un civil, c'est encore un militaire qui vient d'être nommé à sa tête. La loi lui impose de se réunir une fois tous les deux mois, mais il continue comme auparavant à fonctionner à un rythme mensuel. Bref, l'armée ignore ouvertement le gouvernement qui se sent de plus en plus marginalisé.

Selon des sources bien informées, l'armée aurait trouvé une parade à l'offensive menée, depuis Bruxelles, contre le CNS. Depuis trois ans, le pouvoir politico-militaire se déplace du secrétariat du CNS vers le cœur même de l'état-major. Cette organisation politique totalement indépendante du gouvernement et qui fonctionne de manière autonome repose sur plusieurs institutions incontrôlables, dont même le nom est inconnu. Le gouvernement civil n'a aucun accès à ces institutions et peut-être en ignore-t-il les attributions précises. Un nouvel Etat dans l'Etat est en train de se constituer.

Pour l'heure, en Turquie, la vraie question n'est pas: «Les islamistes ou l'armée?» Le véritable choix de société se situe entre la démocratie, c'est-à-dire l'Union Européenne, et l'autoritarisme oligarchique.

La politique de défense, ainsi que la politique étrangère de la Turquie relèvent du domaine exclusif de l'armée. Qu'il s'agisse de la participation d'Ankara aux forces multinationales de l'ONU en Irak ou du règlement du problème chypriote, rien ne se décide sans l'accord de l'état-major.

La crise irakienne, qui s'est finalement soldée par un échec cuisant pour les militaires turcs, a mis en lumière leur méconnaissance du monde et des relations internationales. Ils ont voulu faire croire aux Etats-Unis que les islamistes, et eux seuls, s'étaient opposés au passage des troupes américaines sur le sol turc, leur but étant évidemment de discréditer le gouvernement aux yeux de Washington. Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la Défense, qui sait pertinemment où se trouve le vrai centre du pouvoir en Turquie, ne s'y est pas trompé: il a montré du doigt l'armée turque, lui faisant porter l'entière responsabilité de cette décision. À la suite de ce coup de poignard dans le dos, d'autant plus douloureux qu'il était asséné par un allié fidèle, l'équipe Cheney-Rumsfeld-Wolfowitz a écarté la Turquie de son projet de reconstruction du Moyen-Orient. À moyen terme, les bases militaires de Bulgarie et de Roumanie sont, en effet, appelées à remplacer les bases turques.

En réalité, l'armée turque se méfie des Etats-Unis depuis l'intervention chypriote de 1974, qui avait valu à Ankara des mesures de représailles. Elle craint que la Maison-Blanche ne donne son accord à la constitution d'un Etat kurde au nord de l'Irak et est sincèrement persuadée que l'UE pousse dans le même sens. Certains militaires vont jusqu'à poser l'équation: «Union européenne = PKK», ces deux organisations ayant en commun, à leurs yeux, de vouloir diviser la Turquie !

Face à cette armée qui se déclare «propriétaire du pays», les démocrates turcs n'ont pas la tâche facile. D'autant que la presse ne leur est guère favorable: 70 % du tirage national et la totalité des circuits de distribution sont entre les mains d'une seule personne, Aydin Dogan, qui épaule l'armée dans son entreprise de défense du statu quo et empêche toute évolution intellectuelle du pays (6). Mais cette débauche de désinformation n'est pas parvenue à endormir l'esprit critique des citoyens: selon deux sondages récents, 55 % des Turcs pensent que l'armée bloque le processus d'adhésion à l'UE et ils sont 90 % à juger que le système politique turc n'est pas une démocratie (7).

Dans ces conditions, deux voies s'offrent à l'UE: soit maintenir la Turquie à sa périphérie tant qu'elle ne sera pas normalisée, c'est-à-dire tant que les militaires n'auront pas été exclus définitivement de la vie politique civile - ce qui demandera du temps; soit accepter ce pays tel qu'il est et parier sur la dynamique européenne pour le faire évoluer comme ce fut le cas pour la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Il ne faut pas oublier, en tout cas, qu'une Turquie frappée d'ostracisme et qui continuerait de se complaire dans un système politique anachronique totalitaire serait plus dangereuse pour la sécurité de l'Europe qu'une Turquie à laquelle on offrirait une chance d'évoluer vers plus de démocratie. Bref, si Ankara finit par emprunter la voie de l'Union, comme le désire son peuple, de «grands boulevards» (8) s'ouvriront alors devant elle - des boulevards sur lesquels les Turcs chemineront pour construire une société meilleure, plus libre et plus juste.

Notes:

(1) Cette revue a été contrainte de suspendre sa parution après avoir fait l'objet de plusieurs saisies et mesures d'interdiction de la part des autorités turques. L'état-major des armées a engagé contre Erol Özkoray pas moins de huit procédures judiciaires. Il a déjà remporté deux procès. Dans les six procès en cours, le procureur requiert au total près de trente ans d'emprisonnement sur la base de l'article 159 du Code pénal qui réprime les critiques contre l'armée.

(2) Depuis la naissance de la République, l'armée turque a mené une trentaine de tentatives, réussies ou non, de coups d'Etat, toujours officiellement pour «sauver la démocratie». Quand elle fait la guerre, par exemple à Chypre en 1974, il s'agit d'une «opération de paix». L'idéologie dominante cultive le paradoxe, brouille les pistes et joue sur la désinformation avec la collaboration de la presse.

En 1960, l'armée met fin au pouvoir du Parti démocrate qui gouvernait la Turquie depuis 1950. Les responsables de ce parti sont emprisonnés et le Premier Ministre Adnan Menderes est condamné à la pendaison, ainsi que deux de ses ministres (le Ministre des Affaires étrangères Fatin Rüstü Zorlu et le Ministre des Finances Hasan Polatkan) au terme d'un procès qui dure un an.

Le coup d'Etat de 1971 renverse le Premier Ministre Süleyman Demirel et la Constitution de 1962 est amendée dans un sens autoritaire.

Les terrorismes de gauche et de droite qui ravagent le pays entre 1976 et 1980, causant la mort de 6 000 personnes, finissent par provoquer la réaction de l'armée qui intervient le 12 septembre 1980. Le Parlement est fermé, les partis politiques supprimés, leurs leaders jetés en prison. L'armée fait voter sa propre Constitution en 1982.

(3) En trente ans, et à la suite de deux coups d'Etat (1971 et 1980), le peuple turc est devenu conservateur. Le vote de gauche, qui était de l'ordre de 45 % en 1973, a chuté aujourd'hui à 30 %, y compris les voix du parti kurde DEHAP. Dans le même temps, le vote de droite est passé de 55 à 70 %, en incluant les voix islamistes et nationalistes. Mais, dans son immense majorité, l'électorat turc est ouvert à la nouveauté et est attiré par toutes les innovations contemporaines. Ce qui explique son adhésion au projet européen.

(4) Le total de la dette turque (intérieure et extérieure) s'élève à 260 milliards de dollars, tandis que son PIB est d'environ 150 milliards de dollars. Selon les critères de Maastricht, le rapport dette/revenus ne doit pas dépasser 60 %. Dans le cas turc, ce rapport est de 173 %. L'économie turque est sous le contrôle du Fonds Monétaire International (FMI) qui a préféré sauver la Turquie après le 11 septembre, en raison de son importance géostratégique, en y injectant 31 milliards de dollars en quinze mois. En août dernier, le FMI a de nouveau rééchelonné la dette jusqu'en 2006. Initialement, le paiement de cette dette, qui atteint 11,5 milliards de dollars, était prévu pour l'automne 2003. La Turquie est toujours en état de faillite officieuse. Tôt ou tard, elle devra demander un moratoire sur le paiement de sa dette extérieure et annoncer une consolidation de sa dette intérieure.

(5) Le «coup d'Etat postmoderne» est une innovation politique des dirigeants militaires de l'époque, qui ont forcé le Premier Ministre Necmettin Erbakan à démissionner. À sa place fut nommé Bülent Ecevit, le doyen de la gauche turque.

(6) Le groupe Dogan contrôle également deux chaînes de télévision parmi les plus importantes: CNN Turquie et Canal D.

(7) Le premier sondage a été réalisé pendant l'été 2003 par l'AKP; le second, en 2002, par l'association économique Tesev.

(8) Le dernier discours du président Salvador Allende, appelé «discours des grands boulevards» fut adressé au peuple chilien par la radio le 11 septembre 1973, juste avant l'assaut de la Moneda par les putschistes de Pinochet.

L'ingérence de l'Armée turque freine la démocratisation du pays

Dogan Özgüden
(Interviewé par Tim Theunis au début décembre 2002)

A 66 ans, Dogan Özgüden est un des plus anciens journalistes de Turquie. Après avoir travaillé pour une dizaine de quotidiens turcs et avoir été menacé de près de 300 ans de prison pour avoir osé critiquer le régime répressif turc, il a dû quitter son pays après le coup d'Etat militaire de 1971. Rédacteur en chef à Bruxelles de l'agence de presse Info-Türk et auteur de nombreux ouvrages sur la Turquie, il nous éclaire sur l'évolution politique et militaire de son pays d'origine.

Q - Quel regard portez-vous sur l'islamisme modéré incarné par le parti de la Justice et du Développement (AKP) au pouvoir en Turquie?

R - L'islamisme incarné par l'AKP n'est pas historiquement et socialement comparable à l'islamisme algérien, pakistanais ou afghan. Même s'ils sont tous très attachés sur le fond aux valeurs coraniques, le nationalisme turc est beaucoup plus ancré dans les mentalités. A l'instar des autres formations politiques du pays, l'AKP fait partie des mouvements nationaliste et ultranationaliste qui se réunissent autour d'un même objectif: la suprématie de la nation turque. La nouvelle génération d'islamistes au pouvoir a été éduquée avec cette conception de l'islam. Mais l'AKP s'est rendu compte qu'un discours islamiste traditionnel provoquait des réactions hostiles de la part des occidentaux, des laïcs turcs et de l'armée turque. Il a donc changé de discours en apparence mais l'islamisme traditionnel demeure indéniablement son fonds de commerce.

Q - Comment expliquez-vous dès lors que les autorités turques négocient avec les Américains un partenariat dans le cadre d'une éventuelle guerre contre l'Irak?

R - La Turquie a déjà payé un lourd tribut lors de la Guerre du Golfe. Les partis politiques turcs et l'armée turque étaient donc réticents à participer à une éventuelle seconde guerre. L'Irak étant un pays de culture islamique, l'AKP avait encore plus de mal à accepter un tel partenariat. Il ne l'a d'ailleurs pas caché durant sa campagne électorale. Avec l'appui des Américains, l'AKP a toutefois l'occasion de légitimer son pouvoir aux yeux des militaires turcs ainsi que sur la scène politique du pays. La Turquie a en outre besoin du soutien américain pour gagner des points dans les relations qu'elle entretient avec l'Union Européenne. Avec une dette avoisinant les 150 milliards de dollars, le pays a également besoin de sceller un accord avec le Fonds Monétaire International. En contrepartie, les islamistes se voient donc obligés d'entretenir de bonnes relations avec les Américains. Les militaires et les nationalistes turcs ne voient pas non plus d'un bon oeil la possible création d'un Etat kurde dans le Kurdistan irakien, conséquence possible d'une seconde intervention militaire à Bagdad. En échange d'un partenariat militaire et par peur que la population kurde en Turquie réclame à son tour l'indépendance, ils exigent donc des Etats-Unis qu'ils empêchent la création d'un tel Etat.

Q - Comment décririez-vous les relations entre le pouvoir politique et l'armée turque?

R - En analysant le passé du pays, la nouvelle génération islamiste turque s'est rendue compte que pour pouvoir rester aux commandes politiques du pays, il lui fallait entretenir des liens forts avec l'armée. Après être arrivé au pouvoir, l'AKP a pourtant tenu des discours allant dans un sens démocratique. En faisant allusion à leurs précédentes interventions, les militaires ont toutefois fait pression pour infléchir ces positions. Cela explique notamment les éloges récemment adressées à l'armée par le leader de l'AKP, Tayyip Erdogan, le Premier

Ministre Abdullah Gul et le Président du Parlement, Bülent Arinç. Le Conseil National de Sécurité qui est considéré comme le gouvernement de l'ombre est également dominé par l'armée. Malgré qu'ils y soient numériquement minoritaires, les militaires voient toujours leurs exigences rencontrées. La récente convocation du Premier Ministre au Quartier Général de l'armée turque démontre également l'hégémonie de cette dernière. Cette ingérence de l'armée est une réalité cachée aux occidentaux. Elle constitue pourtant la clef des relations entre la Turquie et l'Europe.

Q - L'armée turque, qui prétend s'ériger en gardienne du dogme nationaliste et laïc d'Atatürk, défend-t-elle le caractère laïc de l'Etat turc?

R - En raison des problèmes économiques et sociaux du pays, l'islam reste le dernier refuge pour les grandes masses populaires. La laïcité est toutefois présente en Turquie par le mode de vie quasi occidental de sa population. En ce sens, on peut affirmer que le pays est laïc. Mais l'armée turque se prétend avec une grande hypocrisie être la défenderesse de cette laïcité. C'est elle qui a en effet encouragé l'influence de l'islam dans la société turque. Après le coup d'Etat militaire de 1980, il lui fallait un soutien de masse pour pouvoir contrecarrer le mouvement de gauche. La junte militaire a dès lors beaucoup investi dans la promotion de l'islam. Elle a encouragé la construction de mosquées et a instauré l'organisation de cours coraniques dans toutes les écoles du pays. Les enfants de familles non musulmanes ont également dû s'y soumettre.

Q - Que faudrait-il pour mettre fin à cet interventionnisme militaire?

R - Toute tentative par le passé de réduire le pouvoir de l'armée a été un échec. C'est toutefois la première fois dans l'histoire récente du pays qu'un parti politique est arrivé au pouvoir avec une telle majorité. L'AKP peut modifier la Constitution mais je ne crois plus en la sincérité des propos de ses dirigeants. Si l'armée ne touche pas à certaines promesses électorales tenues par l'AKP, ce parti peut parfaitement s'entendre avec elle. L'armée met en outre tout en oeuvre pour qu'on ne touche pas à son projet de créer une industrie de guerre. Et cette industrie n'est pas seulement l'enjeu des militaires, c'est également celui des milieux capitalistes turcs. Un changement n'est possible que si le peuple turc comprend que la présence des militaires n'améliore pas la situation économique désastreuse du pays. Les médias turcs ont donc un rôle important à jouer. Il faut qu'ils cessent de relayer la propagande militariste en magnifiant le pays. La conjoncture internationale et l'évolution future du Moyen-Orient pourront peut-être y aider.

Q - Les minorités ethniques du sud-est de la Turquie bénéficient-elles actuellement des mêmes droits que la population turque?

R - La législation a été modifiée en ce sens mais tant que les mentalités ne changent pas, ces réformes ne servent à rien. Il est ainsi pour l'instant inconcevable qu'un Assyrien, un Arménien ou un Grec devienne officier de profession dans l'armée turque. L'accès aux professions en rapport avec la sûreté nationale ou dans l'administration publique leur est en effet refusé. Et cela parce que la Constitution est entièrement consacrée à la nation turque. Il est également impossible de créer une télévision privée kurde. Cette minorité s'est seulement vue octroyer récemment le droit à une représentation de quelques heures sur la télévision publique turque contrôlée par le gouvernement. Les restrictions relatives à l'éducation sont également nombreuses. La population du Kurdistan turc n'a par exemple pas encore le droit de fréquenter les écoles dans sa langue maternelle. Seuls certains cours privés se donnent. De même, les minorités arménienne, assyrienne et grecque peuvent restaurer leurs églises et monastères mais l'intention politique est plutôt d'attirer les touristes européens. La manoeuvre du pouvoir consiste donc à faire semblant de reconnaître des libertés aux minorités. Sur le fond, rien n'a changé.

Q - La justice turque vous a récemment inculpé pour «insulte à l'armée» concernant un article écrit dans une revue turque à l'occasion du 30ème anniversaire de l'exécution de trois leaders de la jeunesse progressiste. Les autorités turques prétendent pourtant avoir éradiqué le délit d'opinion de ses lois.

R - Un autre journaliste-écrivain ainsi que l'éditeur responsable de la revue ont également été inculpés pour «insultes à l'armée». Je n'ai pourtant fait que critiquer la position prise par l'armée à la fin des années 1960 et la répression qu'elle a menée de 1980 jusqu'en 2000.

Je n'ai à aucun moment insulté au sens propre du terme les militaires. Mais les procureurs et les juges turcs décident arbitrairement si une opinion constitue une insulte ou une simple critique. La séparation des pouvoirs en Turquie est une gageure. Affirmer que la justice turque est indépendante est mensonger. C'est l'armée qui oriente la justice comme les autres institutions publiques du pays. Son ingérence freine la démocratisation de la Turquie. La formation de l'élite bureaucratique civile ou militaire se fait de manière à ce que les intérêts suprêmes de la nation turque soient assurés.

Q - Que vous inspirent les déclarations de certains politiques qui ne considèrent pas la Turquie comme un pays européen et n'envisagent pas en conséquence de lui proposer une date pour négocier une éventuelle adhésion à l'Union Européenne?

R - La Turquie fait indéniablement partie de l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais c'est seulement si la Turquie respecte les critères de Copenhague que l'Europe se doit d'ouvrir des négociations d'adhésion, pas avant. Je comprends donc très bien les réticences européennes. Personne ne peut encore prédire l'attitude future de l'AKP. Durant la campagne électorale, les partis politiques de droite et de gauche l'ont accusé d'être la 5ème colonne de l'islamisme mondial. Même si je ne pense pas qu'ils vont se diriger vers un intégrisme ou un fondamentalisme islamique, ce n'est que lorsque le leader du parti sera nommé Premier Ministre que le vrai visage de l'AKP apparaîtra. Quoi qu'il en soit, sans une Constitution réellement démocratique et sans une armée en retrait de la vie politique, il est trop risqué de vouloir entamer des négociations. Il me paraît également inconcevable que des négociations puissent s'ouvrir alors même que le problème chypriote n'est pas résolu. Mais un éventuel refus d'ouverture des négociations pourrait provoquer d'une part, un durcissement du discours intégriste vis-à-vis de l'Europe, et d'autre part, une récupération d'une partie de l'électorat turc par les néo-fascistes évincés du pouvoir. L'Europe a donc plus que jamais l'avenir de la Turquie entre ses mains.

Armée turque: Un Etat dans l'Etat

Sophie Shihab,
(Le Monde, 28 mai 2007)

Il y a deux ans encore, alors que l'optimisme proeuropéen régnait en Turquie, le pouvoir y semblait en voie irréversible de démilitarisation. Le 27 avril dernier, un communiqué de l'armée, menaçant d'intervenir dans la crise politique que traverse le pays, a suffi à ruiner cette certitude. Régulièrement, le poids des militaires dans la politique turque, plus léger en périodes de stabilité, s'alourdit en temps d'incertitudes.

Déjà sous l'Empire ottoman, que l'on définit parfois par la formule «une armée avant toute chose», il arrive aux janissaires d'assassiner et d'introniser vizirs et sultans. Mais c'est aussi le corps des officiers ottomans qui tente de moderniser l'empire. Sur ses cendres, le général Mustafa Kemal Atatürk, nourri de l'idée que l'armée est «l'âme de la nation», fonde la République moderne en 1923.

Le service militaire, créé en 1927, participe à sa grande tâche: inculquer au pays, au besoin par la force, la «civilisation»: laïcité et modes culturels occidentaux, sur fond d'exaltation de l'ethnie et de la nation turque. Après la mort d'Atatürk, les militaires font du «kémalisme» un dogme et s'arrogent le devoir de veiller à son respect «éternel» pour s'immiscer dans la vie politique - ce que le dirigeant disparu n'admettait pas.

En 1950, après vingt-sept ans de parti unique, des élections donnent le pouvoir au Parti démocrate, proche des religieux. L'ouverture économique et politique, avec adhésion à l'OTAN, amène aussi désordre puis autoritarisme. Au point que la prise du pouvoir par de jeunes officiers radicaux, en 1960, renforce le prestige de l'armée, perçue comme facteur de stabilisation par une société globalement respectueuse de la hiérarchie. Les généraux en profitent: ils rédigent une nouvelle Constitution avec un Conseil National de Sécurité (MGK), sorte de cabinet militaire de l'ombre, et se donnent, via le règlement intérieur de l'armée, le devoir de «protéger la République telle que définie dans sa Constitution».

Ce scénario d'un coup d'Etat militaire sauvant la démocratie se répète en 1971 et, sur un mode majeur, le 12 septembre 1980: une quasi-guerre civile ayant fait près de 5 000 morts est suivie par trois ans de dictature militaire totale, avec exécutions sommaires et intégration de nervis ultranationalistes dans les structures d'Etat. Les séquelles de ce «sauvetage» pèsent encore à ce jour. La Constitution de 1982, écrite par les putschistes et adoptée par référendum, reste en partie en vigueur.

Jusqu'en 2003, elle stipule que les «avis» du MGK sont «pris en compte en priorité» par le gouvernement. Or ce conseil, emblématique de ce que le pays appelle «l'Etat profond», agit plutôt comme un politburo, se mêle de tous les sujets liés à ses yeux à la sécurité, et impose sa volonté aux cabinets successifs - surtout lorsque le discrédit de la classe politique s'accroît. Ce fut le cas après 1993 (date de la mort de Turgut Özal, qui avait su présider à une décennie de mise en veilleuse des militaires). Le 28 février 1997, le MGK pousse ainsi à la démission le gouvernement de coalition de l'islamiste Erbakan, mais sans recours aux chars. Le danger islamiste avait alors supplanté, aux yeux de l'armée, celui du communisme, alors qu'auparavant les militaires favorisaient les religieux contre la gauche.

Mais c'est surtout le danger «terroriste» - la rébellion armée lancée en 1984 par le Parti des Travailleurs Kurdes (PKK) - qui légitime le poids des militaires, défenseurs de l'intégrité territoriale du pays. Et cela, malgré le cortège d'atrocités commises - de part et d'autre, même si la plupart des 40 000 morts étaient kurdes. Loin de sceller l'unité du pays, la guerre creuse le fossé ethnique, gangrène le corps de l'armée, dont certains chefs ont recours à des escadrons de la mort, à l'argent des trafics et aux manipulations en tout genre.

L'arrestation en 1999 d'Abdullah Öcalan, chef du PKK, freine ces dérives. C'est l'année où la Turquie, encouragée par l'obtention du statut de candidat à l'Union européenne (UE), lance son mouvement de réformes. Les juges militaires sont d'abord retirés des cours de sécurité de l'Etat. En 2001, l'état de siège est levé dans le Sud-Est, et trois civils sont adjoints au MGK, dont les avis ne sont plus «prioritaires».

Mais c'est le gouvernement Erdogan - «ex-islamiste» et mal-aimé des militaires - qui obtient le principal en juillet 2003: un civil devient secrétaire général du MGK, qui perd (théoriquement) son accès illimité à toutes les entités civiles, ce qui lui permettait de veiller à l'application de ses «avis». Son appareil de 700 personnes est réduit et ses réunions espacées de deux mois. La raison de ce «miracle»? A l'époque, plus de 70 % des Turcs veulent entrer dans l'UE, et celle-ci insiste pour réduire le poids de l'armée, qui ne peut s'y opposer sans perdre son prestige. Toutefois, ses généraux témoignent de leur courroux en s'asseyant trois minutes, dans un silence total, devant la presse et face à un Président du Parlement coupable d'avoir amené sa femme voilée à une cérémonie protocolaire...

Or les rebuffades de l'UE ont fini par retourner l'opinion en Turquie, et l'administration Bush, donc l'OTAN, est en crise. Les généraux turcs se sentent désormais libres de redonner de la voix. Ils affichent leurs plans de nouvelles invasions au Kurdistan d'Irak, relancent leurs offensives contre le PKK en Turquie, sabotent les initiatives de règlement à Chypre et multiplient les mises en garde contre les «manquements à la laïcité» prêtés au gouvernement. Jusqu'à celle qui a été postée le 27 avril sur le site Internet de l'état-major. Cette mise en garde a été qualifiée de nouveau «coup d'Etat virtuel», car elle a stoppé le processus d'élection à la présidence par le Parlement d'Abdullah Gül, le bras droit de M. Erdogan, même si les formes furent très imparfaitement préservées, par le biais d'un jugement prononcé à cet effet par la Cour constitutionnelle.

L'armée, pivot indéboulonnable de l'économie turque

Laure Marchand
(L'Expansion, 1er juin 2007)

Les généraux turcs donnent leur avis sur tout: le voile de l'épouse du Premier Ministre, la prospection pétrolière de Chypre en mer Méditerranée, le vote par les députés français d'un texte sanctionnant la négation du génocide arménien...

Lors de la publication du rapport annuel d'évaluation de la Turquie dans ses négociations d'adhésion à l'Union européenne, cela ne rate jamais: la Commission de Bruxelles épingle cet interventionnisme, réclamant que les militaires se désengagent totalement de la vie politique. A peine ont-ils amorcé un retrait dans ce domaine qu'ils tendent à s'immiscer de nouveau dans le débat public à l'occasion de l'élection présidentielle, au mois de mai. En revanche, aucun signe de repli n'est visible sur le terrain économique. Actuellement déployée en Afghanistan dans le cadre de l'Isaf ou au Liban, sous commandement de la Finul, l'armée turque, la deuxième de l'Otan derrière celle des Etats-Unis, excelle en effet dans le domaine des affaires.

Une holding dispensée d'impôts

Sa poule aux oeufs d'or s'appelle Oyak. Créé en 1961 après le premier coup d'Etat, le Fonds de solidarité et d'aide mutuelle des forces armées (Oyak) ne limite pas ses activités à sa fonction de mutuelle ou au versement de compléments de retraite à ses 227 000 membres. Avec un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros en 2005, c'est la troisième holding du pays. Dirigée par un civil, Coskun Ulusoy, Oyak participe au capital de 60 sociétés, possède cimenteries, supermarchés, industries chimiques... Mais ce qui fait du fonds de pension un poids lourd économique, c'est son partenariat avec le constructeur Renault et l'assureur Axa, dont Oyak détient respectivement 49 et 50 % du capital en Turquie. Selon Taha Parla, professeur à l'université du Bosphore, à Istanbul, «l'Europe se contente de critiquer le pouvoir politique de l'armée sans dire un mot sur sa puissance économique, en raison des alliances nouées avec des sociétés étrangères, notamment françaises». En 2006, la société a encore consolidé sa mainmise sur l'économie nationale en rachetant le sidérurgiste Erdemir, que convoitaient de leur côté Arcelor et Mittal. Cette privatisation permet de préserver les intérêts de l'Etat dans le secteur stratégique de l'énergie et de soustraire ce dernier aux investisseurs étrangers. Oyak aurait aussi un oeil sur Türk Hava Yollari, la compagnie aérienne publique.

Comparé aux autres holdings turques, Oyak présente plusieurs particularités. Ainsi, les militaires sont majoritaires au sein de son conseil d'administration, présidé par un général à la retraite. Mais surtout elle bénéficie d'un avantage de taille: le fonds de pension n'acquitte pas l'impôt sur les sociétés ! A cela s'ajoutent les cotisations de ses adhérents, qui lui versent 10 % de leurs salaires, ce qui permet d'éviter les problèmes de trésorerie. «Mais le système fait de nombreux mécontents parmi les membres d'Oyak, car les prestations ne sont pas à la hauteur de celles proposées par la concurrence, souligne Levent Unsaldi, auteur du livre «Le Militaire et la politique en Turquie «(L'Harmattan). Adhérant totalement à la logique du marché, Oyak a oublié au fil du temps ses missions initiales de mutuelle.» Il semblerait cependant que les militaires fassent parfois passer leurs principes avant les affaires. Ainsi, ils ont écarté le Crédit Agricole du rachat d'Oyak Bank. Il s'agit d'une mesure de rétorsion après le vote par les députés français d'une loi sur le génocide arménien, en octobre dernier.

Sans contrôle du Parlement

Outre Oyak, l'armée est présente dans l'industrie militaire par le biais de deux fondations, le SSDF (Fonds de soutien à l'industrie de défense) et la TSKGV (Fondation pour le renforcement des forces armées turques), qui ont pour vocation de diminuer la dépendance du pays à l'égard de l'étranger dans ce secteur. La TSKGV, par exemple, fabrique sous licence des avions F16 américains. Là encore, comme Oyak, les deux structures bénéficient de diverses exemptions d'impôts. Le SSDF se finance grâce aux gains de la loterie nationale, à des taxes sur les ventes d'alcool et de tabac, et aussi sur les paris (courses de chevaux et matchs de football). Autant de revenus versés au budget de l'armée qui échappent au vote du Parlement. Ils constituent un impôt militaire dont s'acquittent tous les citoyens turcs et qu'aucun, ou presque, ne songe à contester, tant le respect pour l'institution reste fort en Turquie.

La République des Pachas

Eric Rouleau
(Le Monde diplomatique, septembre 2000)

DURANT le mois d'août [2000], le président turc, M. Ahmet Necdet Sezer, ancien président du Conseil constitutionnel, a refusé de ratifier le décret gouvernemental destiné à licencier, sans autre forme de procès, les fonctionnaires suspects de sympathie pour les «séparatistes» kurdes ou [ ]les «fondamentalistes» musulmans. Ce veto a été interprété comme un défi lancé au haut commandement des forces armées, peu habitué à de telles résistances. Car les militaires continuent de peser de tout leur poids sur un système politique qui correspond peu aux normes de l'Union européenne.

Le spectacle serait jugé pour le moins insolite dans n'importe quel pays démocratique: d'anciens putschistes célébrant l'anniversaire de leur coup d'Etat. Une vingtaine d'anciens officiers turcs ont marqué le quarantième anniversaire de la «révolution démocratique» du 27 mai 1960 par diverses manifestations, qui retinrent à peine contre l'attention des médias locaux, tant l'événement leur parut banal: couronne de fleurs déposée solennellement au mausolée d'Atatürk; conférence publique organisée par l'ex-capitaine Numan Esin, devenu un grand homme d'affaires, en sa qualité de président de la Fondation de la Constitution de 1961; discours apologétiques, empreints de fierté et de nostalgie, suivis d'un banquet typiquement républicain - fraternel, chaleureux, militant - couronné par des chants patriotiques entonnés en choeur par une centaine de personnalités militaires et civiles ayant largement dépassé l'âge de la retraite.

L'étonnement ne serait de mise que pour ceux qui ignorent la culture dominante forgée au rythme des siècles, la place privilégiée qu'ont toujours occupée les forces armées dans le paysage politique, sous la République comme à l'ère de l'empire ottoman: la troupe de la Sublime Porte, notamment celle des janissaires avant le XIXe siècle, ne se privait pas d'assassiner, de renverser ou d'introniser les sultans. Selon le cas, elle agissait en faveur des privilèges ou, rarement, dans le sens du progrès.

Ainsi le général Kemal Atatürk s'appuya-t-il sur une partie des forces armées, à la fin de la première guerre mondiale, pour chasser les occupants et fonder, en 1923, une république résolument tournée vers la modernité. Sur les dix présidents qui se sont succédé à la tête de celle-ci, six furent des militaires de haut rang. Depuis la prise du pouvoir par de jeunes officiers «radicaux», en mai 1960, la Turquie a connu une succession de complots militaires, de coups d'Etat, dont le dernier en date, en février 1997, fut qualifié de «virtuel»: vingt «recommandations» de l'état-major général suffirent pour liquider le gouvernement de coalition présidé par l'islamiste Necmetin Erbakan. C'est à cette époque que certains médias turcs, dans un élan d'enthousiasme, se mirent à désigner leurs héros, les officiers de haut rang, par le vocable déférent de «pachas», le titre auquel avaient droit autrefois les généraux de l'Empire[1]

Les pachas de la République, de «droite» ou de «gauche», ont immanquablement fait irruption sur la scène politique en se drapant de l'étendard du «kémalisme». Le terme est d'ailleurs omniprésent, depuis la mort d'Atatürk, en 1938, dans les textes constitutionnels successifs établis par les militaires, les lois qui s'en inspirent, les discours politiques et aussi dans le serment prêté par le président de la République, les parlementaires, les juges, les grands commis de l'Etat. Toute opinion ou initiative relevant de la politique intérieure ou extérieure doit nécessairement correspondre aux concepts et aux voeux, réels ou supposés, du fondateur de la République.

Il serait hasardeux de qualifier le kémalisme d'idéologie quand on connaît le pragmatisme d'Atatürk, visionnaire et homme d'Etat, qui s'inspira tout à la fois de l'expérience de la Révolution française et des structures étatiques de puissances totalitaires de l'époque pour propulser la Turquie dans le monde développé. D'ailleurs, si son comportement s'était fondé sur une idéologie, ses successeurs n'auraient pas pris le contre-pied de certains aspects majeurs de sa politique, en remplaçant par exemple le système du parti unique par un régime multipartite, en substituant à l'économie étatisée celle du marché, en prenant la défense de minorités turques à l'étranger (Chypre, Bulgarie, Grèce, etc.) ou de peuples musulmans (bosniaque, kosovar, tchétchène, etc.), malgré le principe d'Atatürk selon lequel la République ne

devait surtout pas prendre en charge la défense de Turcs, encore moins de musulmans, citoyens de pays étrangers. Surtout, le «père des turcs» interdisait aux militaires en activité toute ingérence dans les affaires publiques[2].

Les successeurs d'Atatürk choisirent malgré tout de le statufier, après avoir gommé de son héritage ce qui leur paraissait anachronique ou gênant. Ils firent du «kémalisme» un dogme de l'Etat, dont ils s'attribuèrent le monopole d'interprétation. Ils purent ainsi définir systèmes de gouvernement et comportements politiques selon leur convenance et sanctionner, au passage, ceux qui les contesteraient. Le dogme, simple dans son énoncé, flou à souhait dans son contenu, est présenté comme ayant une valeur absolue. Il tient en quelques mots: intégrité du territoire, unité de la nation, laïcité de la République. Principes honorables auxquels tout un chacun ne peut qu'adhérer, mais dont l'armée se veut la gardienne exclusive.

Son instrument, le corps des officiers, constitue une caste d'élite par excel lence[3]. Les candidats à la carrière des armes sont pris en main dès leur adolescence, sélectionnés selon de stricts critères, subissent une formation intensive dans des écoles qui leur sont consacrées. Les cours ne sont soumis ni à l'agrément ni au contrôle du ministère de l'éducation nationale. Outre l'entraînement militaire, les cadets accomplissent des études de niveau universitaire, en histoire, en sciences politiques, en économie, en sociologie, et apprennent, au choix, diverses langues étrangères.

Officiers d'active, ils touchent des soldes bien supérieures à celles de fonctionnaires civils assimilés; s'approvisionnent au rabais dans les magasins de l'armée; bénéficient de prêts immobiliers avantageux; fréquentent des lieux de vacances, des hôtels et des clubs qui leur sont exclusivement réservés.

Un coup d'Etat virtuel

La Constitution de 1982 actuellement en vigueur, confectionnée par les généraux qui s'étaient emparés du pouvoir deux ans auparavant, institutionnalise le pouvoir politique des forces armées. Le Conseil national de sécurité, surnommé parfois «gouvernement de l'ombre», qui réunit une fois par mois six militaires - cinq généraux et un amiral - en grand uniforme et cinq dirigeants civils[4], est habilité à présenter au gouvernement des «avis» - dans la pratique, des ordres sans appel - sur des questions relevant de la «sécurité nationale». Celle-ci, précisait une récente circulaire de l'état-major général, «couvre virtuellement toutes les affaires d'intérêt public», tant en politique étrangère qu'en politique intérieure[5].

Les délibérations - et même parfois les décisions - du Conseil sont tenues secrètes. L'islamiste Necmetin Erbakan signa l'arrêt de mort de son gouvernement en février 1997 quand il tenta de soumettre au Parlement les dix-huit «recommandations» du Conseil visant à éradiquer la «réaction islamiste». Il avait eu le tort de feindre ne pas comprendre qu'il s'agissait d'un ultimatum ouvrant la voie au coup d'Etat «virtuel», oubliant ainsi que, sous l'Empire ottoman, les sultans savaient que leurs jours étaient comptés quand les janissaires renversaient leurs chaudrons pour manifester leur colère.

La Constitution accorde, en outre, aux forces armées une autonomie qu'aucun Etat démocratique n'aurait admise[6]. Le chef de l'état-major général «coiffe» son ministre de la défense ainsi que tous les autres membres du gouvernement: il se situe dans l'ordre protocolaire après le premier ministre, dont l'autorité est d'ailleurs moindre que la sienne dans les domaines les plus sensibles. Il lui revient, entre autres, de procéder aux nominations et promotions au sein des forces armées, de veiller à la sécurité intérieure et extérieure, de déterminer la politique de défense, de gérer la production et l'acquisition d'armements, dont les coûts ne figurent pas dans le budget de l'Etat.

C'est incidemment, par exemple, que l'on apprenait, par la revue Defense Week du 14 février 2000, que la modernisation des forces armées coûtera quelque 70 milliards de dollars au cours des quinze prochaines années. La tradition veut cependant que le budget des dépenses courantes de l'armée (présenté sous une forme elliptique bien qu'il s'attribue un tiers ou davantage des recettes de l'Etat) soit adopté sans débat, par acclamation, avant que l'assemblée unanime n'adresse au chef de l'état-major ses «félicitations» et ses «voeux».

Par ailleurs, la Constitution ainsi que les lois qui en découlent assurent, directement ou indirectement, le contrôle par l'état-major général de l'enseignement supérieur ainsi que l'essentiel du système judiciaire - les délits et les crimes d'opinion relèvent des tribunaux de

sécurité de l'Etat, dans lesquels siégeaient il y a peu des militaires de haut rang. Les législateurs, les recteurs des universités, les substituts de parquet, les procureurs et les juges sont tenus de s'inspirer de la définition restrictive des libertés que donne la Constitution dans son préambule: «Aucune opinion ou pensée ne peut être protégée si elle va à l'encontre des intérêts nationaux turcs (...) des valeurs traditionnelles et spirituelles du peuple turc (...), principes et réformes modernistes d'Atatürk.»

Celles-ci sont précisées, si l'on peut dire, dans l'article 13: «L'unité indivisible de l'Etat, la souveraineté nationale, la République, la sécurité nationale, le maintien de l'ordre, l'intérêt public, les bonnes moeurs, la santé publique.» L'article 14 va encore plus loin en interdisant l'«abus» des droits et des libertés, même reconnus comme légitimes. On l'aura relevé, non seulement les actes, mais aussi les «opinions» et les «pensées» répréhensibles sont passibles des tribunaux. L'article 130 stipule même que les «recherches et les publications de caractère scientifique» peuvent être interdites par les doyens d'université si elles étaient jugées contraires aux valeurs précitées(7). Promulgués dans la foulée de la Constitution de 1982, la loi électorale, celle qui régit les partis politiques comme les associations professionnelles et les syndicats, comporte des restrictions qui se veulent conformes au même dogme kémaliste.

Le pouvoir politique des «pachas» serait moins enraciné s'il ne s'appuyait pas également sur des moyens économico-financiers considérables(8). L'armée possède un holding tentaculaire, l'OYAK, composé d'une trentaine de grandes entreprises de production, de distribution, d'exportation dans des secteurs aussi variés que l'automobile, les cimenteries, l'agroalimentaire, les pesticides, le pétrole, le tourisme, les assurances, la banque, l'immobilier, les supermarchés, la haute technologie. Ces entreprises emploient quelque trente mille personnes, sans compter la main-d'oeuvre de sociétés en partenariat. L'un des fleurons du groupe, l'OYAK-Renault, dispose d'une capacité de production de cent soixante mille voitures par an(9).

Acteur majeur de l'économie, l'OYAK, qui figure parmi les trois ou quatre premiers holdings de Turquie, est bien doté. Il bénéficie des cotisations des membres des forces armées (qui versent obligatoirement 10 % de leurs soldes), des profits engendrés par ses propres entreprises, dont le taux de rentabilité est réputé être l'un des plus élevés du pays. Et pour cause: l'OYAK est exempté de tous impôts et taxes, privilège que d'autres acteurs du secteur privé jugent sans doute comme une forme de concurrence déloyale.

Le grand capital, cependant, s'en accommode puisque l'OYAK l'a associé, tant par intérêt que par calcul, à ses activités. Dans ses recherches, M. Taha Parla, professeur à l'université du Bosphore, a relevé parmi les partenaires de l'OYAK les noms de plusieurs puissants holdings dont ceux des familles Koç et Sabanci, «empereurs» de l'industrie et du commerce, et Taskent, «baron» des banques privées. En outre, les entreprises privées cooptent à des postes de direction des officiers supérieurs à la retraite, manière de les récompenser pour services rendus ou/et par souci de pérenniser les liens avec les officiers en activité. Ainsi a été scellée l'alliance de l'élite militaire avec le grand capital (national et transnational) et la bureaucratie étatique, constituant les trois piliers de l'OYAK.

Soeur jumelle de ce dernier, la TSKGV - ce sigle désigne la Fondation pour le renforcement des forces armées turques - compte une trentaine d'entreprises industrielles, appartenant elles aussi à l'armée, qui bénéficient des mêmes privilèges que l'OYAK. Vouée exclusivement à la production d'ar mements, la fondation emploie une vingtaine de milliers de salariés et fournit indirectement du travail à d'autres dizaines de milliers employés dans les entreprises de sous-traitance. Plus de 80 % des revenus sont versés à un fonds de réserve évalué à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Une manière originale, note le professeur Taha Parla, de procéder à l'accumulation du capital (militaire) autre que celui engendré par le secteur privé (civil).

Désastreuse guerre du Kurdistan

Protégé par un arsenal de dispositions constitutionnelles et législatives, le triumvirat armée-grand capital-bureaucratie étatique bénéficie d'un bonus d'influence lorsque le rapport des forces politiques lui est favorable, lorsque s'affaiblissent les contre-pouvoirs au sein de la société, quand s'accroît - comme ce fut le cas ces dernières années - le discrédit de la classe politique. Les partis, le Parlement, le gouvernement, les médias, s'inclinent alors quand la haute hiérarchie militaire fait fi de la légalité.

Ils n'élèvent, par exemple, aucune objection quand les «pachas» refusent de communiquer au Parlement les textes des accords qu'ils ont conclus avec Israël ou quand les forces turques interviennent massivement - sans en avertir le gouvernement - dans le nord de l'Irak pour combattre les nationalistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ou encore lorsqu'ils s'opposent à l'ajournement d'élections, souhaité pourtant par une majorité députés, ou quand ils jugent inopportune la suppression d'articles du code pénal contraires aux droits de la personne ou font obstacle à la progression d'enquêtes sur des scandales (notamment sur des aspects particulièrement répugnants de la guerre antikurde), qui risquent de ternir la réputation des forces armées. Les apparences, il est vrai, sont sauves: les injonctions se présentent le plus souvent comme des «avis» ou des «voeux» exprimés par tel ou tel autre membre de l'état-major général, ce qui n'exclut pas des pressions en coulisse par des moyens moins subtils.

Deux problèmes d'envergure se sont opportunément substitués à ceux qui, naguère, avaient donné un rôle de premier plan aux forces armées. Aux hantises que suscitaient l'Union soviétique et le communisme, durant la guerre froide, ont succédé les peurs du «fondamentalisme islamique» et du «séparatisme kurde», l'un et l'autre confirmant la légitimité et la popularité des «pachas», défenseurs attitrés de la laïcité et de l'intégrité territoriale de la République.

Les combattants du PKK donnèrent, il est vrai, consistance aux thèses officielles en ayant recours aux armes pour obtenir l'instauration d'un Etat indépendant kurde dans les provinces du sud-est de la Turquie et en se réclamant encore du marxisme-léninisme. L'abandon par l'organisation de M. Abdullah Öcalan (dit Apo) de ses prétentions maximalistes, ses offres répétées depuis quelques années de négocier un statut fédéral ou d'autonomie, voire seulement une démocratisation qui reconnaîtrait aux Kurdes des droits élémentaires, les trêves qu'elle observa unilatéralement, furent ignorés ou présentés comme étant autant de ruses[10]. Les intellectuels kurdes ou turcs qui prônaient la reconnaissance des seuls droits culturels furent traduits en justice pour «séparatisme» et «connivence» avec le PKK.

Ainsi la guerre déclenchée en 1984 se poursuivra-t-elle quinze ans durant - jusqu'à l'arrestation d'Apo, au Kenya en février 1999 -, avec son cortège d'atrocités, commises de part et d'autre, de destructions de quelque deux mille agglomérations kurdes et l'expulsion de centaines de milliers de leurs habitants, d'arrestations massives, de tortures, d'assassinats commis par des»escadrons de la mort» vraisemblablement patronnés par l'Etat, lui-même gangrené par des groupes mafieux.

Vaine - le problème kurde demeurant entier -, cette guerre fut aussi désastreuse à plus d'un égard: tandis que l'exercice des libertés régressait sensiblement, les coûts, évalués à 150 milliards de dollars, portaient atteinte au développement économique et au niveau de vie des citoyens. Surtout, loin de «cimenter l'unité de la nation», elle creusa le fossé entre Kurdes et Turcs.

Le conflit avec le PKK n'est pas sans rapport avec celui qui oppose l'armée aux islamistes. Parallèlement à la lutte déclenchée par les putschistes de 1980 contre l'extrême gauche, à laquelle appartenait l'organisation kurde, des gages étaient donnés à la mouvance islamique, perçue comme un rempart contre le «communisme».

L'enseignement de la religion a été dès lors rendu obligatoire dans les écoles publiques, primaires et secondaires, tandis qu'était légalisé le parti islamisant Refah, celui-là même qui devint l'ennemi à abattre dès ses premières victoires électorales en 1994-1995.

Deux paradoxes brouillent la compréhension du conflit. Le premier porte sur le sens donné en Turquie au terme de laïcité, qui ne signifie pas la séparation de l'Etat de la religion, mais bien l'intégration et le contrôle de celle-ci par l'autorité publique, qui, au besoin, l'instrumentalise[11]. La direction des affaires religieuses, financée généreusement par le budget de l'Etat, gère entre autres quelque cinq cents lycées (nommés Imam Hatip) - distincts de l'école publique -, destinés à former des imams mais qui, dans la pratique, dispensent une éducation religieuse à des centaines de milliers de futurs cadres de l'Etat et du secteur privé.

Cette même institution étatique a notamment édifié des milliers de mosquées, toujours aux frais du contribuable, l'objectif global étant de promouvoir un islam «éclairé» conforme aux principes kémalistes, entreprise qui s'est révélée pour le moins douteuse. On peut s'interroger encore sur l'inscription obligatoire de la religion sur les cartes d'identité, alors que la constitution stipule que «nul ne peut être astreint à divulguer ses convictions religieuses».

«Etatisation de l'islam», comme le prétendent les défenseurs du système, ou «islamisation de l'Etat», comme le soutiennent les contestataires?

Autre paradoxe de taille, la nature duparti «islamiste» que l'on diabolise à souhait: l'actuel Fazilet, successeur du Refah, interdit après le coup d'Etat «virtuel» de 1997. La formation de M. Necmetin Erbakan, vétéran de la politique, parlementaire de longue date, vice-président du conseil des ministres à deux reprises dans des gouvernements de coalition de droite ou de gauche, est tout sauf «fondamentaliste». De sensibilité musul mane, certes, le parti - à la manière des chrétiens -démocrates en Occident - se réclame de la République, défend les principes de la laïcité «à la française» - selon les termes de son fondateur -, du pluralisme parlementaire et des droits de la personne.

Comblant le vide politique qu'a laissé une gauche atomisée par des décennies de répression(12), il prétend en outre défendre les «laissés-pour-compte», les travailleurs, la petite-bourgeoisie des campagnes et des villes, en particulier celle de la «Turquie profonde», de culture anatolienne et musulmane. Le bât blesse d'autant plus que ce parti conteste - implicitement, il est vrai - le pouvoir politique de l'armée, la négation de l'identité des Kurdes, dont le parti recueille massivement les suffrages là où une formation pro-kurde est empêchée de se présenter. Les véritables enjeux de la confrontation n'ont rien à voir avec la défense de la laïcité.

On comprend dès lors pourquoi l'état-major général estime que les menaces qui mettent la République en péril - celles des aspirations convergentes des Kurdes et des «anatoliens» - ne sont pas révolues, malgré la déroute du PKK et la défaite du Fazilet aux dernières élections. Ces «menaces» persistantes éclairent aussi la raison pour laquelle les autorités compétentes n'ont pas ébauché la démocratisation exigée par l'Union européenne depuis de longues années et notamment en décembre 1999 au sommet d'Helsinki. Or la Turquie est tenue de se conformer aux critères politiques, dits de Copenhague, dans un délai de cinq ans, après quoi seulement les négociations en vue de son adhésion à l'Union européenne pourraient commencer(13). La tâche sera particulièrement rude, à supposer qu'elle soit assumée sérieu sement: il s'agirait en effet de mener à son terme une révolution consistant à démanteler un système étatique cohérent et solidement ancré.

Notes:

(1) Lire Panayotis Gavras, «The role of the military in turkish society», thèse présentée au département des études proche-orientales de l'université de Princeton, avril 1989.

(2) A une exception près, le chef de l'état-major général assistait, de plein droit, aux réunions du conseil des ministres.

(3) Lire Mehmet Ali Birand, Shirts of Steel. An anatomy of the turkish armed forces, publié par Taurus (Londres) en 1991. L'ouvrage, une étude de terrain, unique en son genre, lève le voile sur certains aspects de la vie interne, et secrète, des forces armées.

(4) Le chef de l'état-major général, les commandants des forces terrestres, navales, aériennes, et de la gendarmerie ainsi qu'un général agissant en qualité de secrétaire général du Conseil, d'une part, et de l'autre: le président de la République, le premier ministre, les ministres de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur. On devine comment sont prises les décisions «consensuelles».

(5) Los Angeles Times, 9 mars 2000.

(6) Voir l'étude d'Umit Sakallioglu, professeur à l'université de Bilkent, Ankara, intitulée «The anatomy of the turkish military's autonomy» et publiée dans Comparative Politics, New York, vol. 29, n° 2 1997.

(7) Ainsi, on ne s'étonnera pas outre mesure de ne pas trouver un ouvrage ou une thèse universitaire d'auteurs turcs analysant globalement le rôle politique de l'armée. L'absence de transparence et aussi la prudence des chercheurs en sont sans doute responsables.

(8) Taha Parla, «Mercantile militarism in Turkey 1960-1998», dans la revue New Perspectives on Turkey, Istanbul, automne 1998.

(9) OYAK, sigle du nom du holding Ordu Yardumlasma Kurumu (organisme de fonds de pension des forces armées), fondé en janvier 1961 par les auteurs du coup d'Etat de mai 1960. Ses activités industrielles et commerciales ont pris leur essor après le putsch de 1980, à la faveur de la libéralisation économique.

(10) Lire Kendal Nezan, «L'injustice faite aux Kurdes», et Michel Verrier, «En Turquie, un procès au peuple kurde», Le Monde diplomatique, respectivement mars et juin 1999.

(11) Umit Sakallioglu: «Parameters and strategies of Islam-State interaction in republican Turkey», essai publié par le Journal of Middle East Studies, Cambridge (Royaume-Uni), n° 28, 1996. L'auteur rapporte qu'Atatürk avait inauguré l'instrumentalisation de l'islam en appelant au «djihad» lorsqu'il menait la guerre de libération nationale contre les forces alliées et l'Empire ottoman, et ce afin de rallier à sa cause les notables anatoliens, les dirigeants religieux et la paysannerie.

(12) Lire Wendy Kristianasen, «La gauche entre militaires et islamistes», Le Monde diplomatique, février 1999.

(13) Lire Niels Kadritzke, «Prudente détente gréco-turque», Le Monde diplomatique, juin 2000.

L'Association des Arméniens Démocrates de Belgique

L'Association des Arméniens Démocrates de Belgique a pour objectif d'aider les émigrés Arméniens à s'intégrer en Belgique par la pratique d'activités sociales, culturelles et sportives, de créer des liens avec toute autre organisation démocratique en Belgique et en Europe pour lutter contre le racisme et le fascisme et de faire reconnaître le génocide arménien de 1915.

e-mail: aadb.asbl@hotmail.com

Les Associations des Assyriens de Belgique

Existant depuis 22 ans, les Associations des Assyriens de Belgique ont comme objectif: établir et développer des rencontres, échanges, collaboration, amitié entre les spécialistes et chercheurs du patrimoine de l'Assyrie/la Haute Mésopotamie et ses héritiers. Elles visent également l'intégration et la participation active des communautés assyriennes dans la société européenne, la sauvegarde, la promotion et la diffusion de la culture assyrienne par la mise sur pied de conférences, colloques, émissions radiophoniques.

e-mail: nahro.beth-kinne@scarlet.be

La Fondation Info-Türk

Constituée par des résistants contre la junte militaire du 12 mars 1971 et dénonçant depuis trente-cinq ans la violation des droits de l'Homme et l'oppression des minorités en Turquie, la Fondation Info-Türk contribue aux luttes pour la démocratie dans ce pays. Elle publie un périodique bilingue et des dossiers spécifiques pour informer l'opinion mondiale tant de la vie politique, sociale, économique et culturelle en Turquie que des problèmes des communautés en provenance de ce pays.

http://www.info-turk.be e-mail : fondation@info-turk.be

L'Institut Kurde de Bruxelles

L'Institut Kurde de Bruxelles lutte d'une part pour les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et/ou linguistiques du Moyen-Orient, de la Turquie et du Caucase. D'autre part, il s'engage dans la défense des droits et de l'égalité des chances pour toute personne appartenant à une minorité ethnique ou culturelle en Belgique.

http://www.kurdishinstitute.be e-mail : kib@skynet.be